



MAIRIE DE BORDEAUX

CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance
du 22 FEVRIER 2010 A 15 H 00**

***La séance est ouverte sous la présidence de
Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux***

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17 h*), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER (*présente à partir de 17 h*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, Mme Mariette LABORDE, Mme Sylvie CAZES, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Désignation du secrétaire de séance
Procès-verbal de la séance du 25 janvier 2010

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, nous sommes un chouïa à l'avance, mais si tout le monde est là nous allons peut-être commencer la séance.

Je vais demander à Laetitia JARTY d'en assurer le secrétariat.

Je vous sou mets sans plus tarder le procès-verbal de notre séance du 25 janvier pour approbation.

M. RESPAUD m'a demandé une modification dans l'indication du vote de deux des membres du groupe socialiste. Cette modification sera donc faite au procès-verbal.

S'il n'y a pas d'autres observations le procès-verbal est considéré comme adopté.

Monsieur Le Maire

Présentation par Nicolas MICHELIN du projet des bassins à flots.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

1-Historique

Le quartier des bassins à flots est aujourd'hui un territoire industriel dont l'activité est encore présente par endroit. Il concentre aujourd'hui pêle-mêle des activités nautiques, des petites PME, un tissu associatif riche mais aussi des terrains en friche avec un patrimoine industriel en grande partie

fortement dégradé. Ce quartier nous renvoie à un imaginaire portuaire composé par les grues, péniches, rails, silos ...

Le charme de ce site réside dans l'immensité de ce vide en plein coeur de ville. L'arrivée du tramway impose une redéfinition de ce quartier resté pendant longtemps à l'écart du dynamisme du centre ville.

2- Attitude

A l'aune du projet d'agglomération lancé par la ville de Bordeaux, le quartier des bassins devient un nouveau territoire d'expansion du centre-ville de l'agglomération bordelaise.

Le projet d'aménagement tire parti du génie du lieu et se construit de façon atypique en proposant une autre façon de faire la ville. Le projet s'appuie sur plusieurs invariants composant le plan guide. Ces invariants définissent une culture du projet qui doit être partagée par tous. Ils fixent une attitude par rapport à la nature en ville, l'infrastructure douce, la variété et la mixité du bâti, la programmation des rez-de-chaussée et la morphologie des immeubles.

Le plan guide qui reprend les invariants sera un document évolutif. Il s'affinera au gré des opportunités foncières, de la programmation des équipements publics et de l'avancée des opérations.

Le quartier des bassins à flots tend à devenir un éco-quartier innovant et sur mesure à l'échelle de cette vaste étendue d'eau.

3- Situation

Ce quartier est situé à l'interface de plusieurs quartiers et en charnière des quartiers Bacalan et Chartrons. Il s'inscrit dans une dynamique globale entre les projets de renouvellement urbain des Aubiers, le nouvel axe Lucien Faure, le pont Bacalan/Bastide et son débouché vers le quartier

Brazza.

La plaque portuaire, véritable respiration en pleine ville, est envisagée comme la continuité des quais de Bordeaux. Les quais ne s'arrêteront plus au droit de la station de tram « Bassins à flot » mais pourront être prolongés vers les Aubiers, les berges du lac mais aussi en direction du quartier de Bacalan.

4- Projet

Les fondements du projet d'aménagement s'appuient sur l'idée de « faire la ville autrement ». Il ne s'agit pas de continuer le parcellaire en lanière caractéristique du quartier des Chartrons ou de reprendre la logique d'îlot traditionnelle de la ville « classique ». Ce nouveau quartier tourné vers ces deux pièces d'eau centrales met en avant une réflexion plus générale sur la vocation multiple des bassins à flot (habitat, travail, activité, loisirs). Des activités ludiques, culturelles, économiques seront créées ou pérennisées autour des bassins afin de renforcer l'idée d'un lieu de vie « urbain » autour de « l'eau vive ».

Afin de conserver l'idée de cheminement vers les bassins à flot, le projet prévoit de conserver les trames viaires existantes au maximum en préservant les ouvertures sur les bassins. Les îlots existants sont conservés et définissent la taille de nouvelles opérations. Ces macro-lots seront par conséquent lotis en respectant des principes d'implantation définis par le plan guide. Cette volonté de transparence vers les bassins est soulignée par l'implantation des bâtiments de façon perpendiculaire

à la plaque portuaire. L'implantation retenue génère une équité au niveau des vues pour les habitants.

Les îlots seront traversés par des sentes paysagères insérées entre les bâtiments neufs et existants.

Ces espaces de promenade traverseront l'épaisseur du tissu urbain du quartier en suivant la direction NE / S-O depuis l'extérieur du quartier (Chartrons, Bacalan) jusqu'aux bassins.

Des constructions « inédites » installées de part et d'autre de ces sentes reprendront des typologies adaptées au quartier des bassins. Inspirées par les formes urbaines existantes sur le quartier, les typologies proposées (« hangar habité », bâtiment d'activité, « tourette », immeuble « hybride ») composeront les différents îlots et sont associés de façon concomitante à une mixité programmatique à l'îlot et au bâtiment.

La programmation des équipements publics doit être intégrée à la composition des îlots. Dans la mesure du possible, le projet conserve les bâtiments existants en activité et les éléments patrimoniaux qui seront réhabilités.

5- L'énergie

Les questions énergétiques font partie intégrante du projet urbain des bassins. Plus qu'un « écoquartier » traditionnel, le quartier des bassins sera un site expérimental tant du point de vue de la performance des bâtiments que des questions de sources énergétiques.

L'ensemble des bâtiments du quartier pourra être doté de toitures photovoltaïques. Cette énergie sera utilisée pour la consommation électrique des bâtiments. Le quartier étudiera l'opportunité et la faisabilité d'un réseau de centrale regroupant différents sources de production d'énergie (cogénération) pour les apports complémentaires. Les autres sources énergétiques seront envisagées en fonction des opportunités offertes par le site (production de chaleur associée à l'usine d'épuration, culture de biomasse dans la base marine, ...).

La stratégie énergétique sur le quartier se fonde sur les potentialités du site et de la région. En vue d'une expérimentation mesurée et évolutive, les réseaux mis en place seront susceptibles d'accueillir d'autres sources d'énergie primaire.

L'objectif est de réaliser un quartier zéro énergie, c'est-à-dire un quartier qui sur une année produit autant d'énergie renouvelable que ce qu'il consomme pour tous ses usages.

M. LE MAIRE. -

J'ai souhaité qu'aujourd'hui M. Nicolas MICHELIN puisse vous présenter l'état actuel de son travail sur les Bassins à Flots.

La Communauté Urbaine de Bordeaux en plein accord avec la Ville, a en effet décidé il y a quelques mois d'actualiser le plan guide qui avait été préparé il y a plusieurs années par M. Grümbach et de demander à M. Nicolas MICHELIN de procéder à ce travail.

M. MICHELIN travaille donc depuis plusieurs mois. Il a travaillé avec beaucoup de rapidité et il est aujourd'hui en mesure de nous présenter cet avant-projet de plan guide qui sera ensuite examiné par le Conseil de Communauté et permettra à ce Conseil de mettre en place ce qu'on appelle un Programme d'Aménagement d'Ensemble, un PAE.

Il nous a semblé en effet plus rapide et plus pertinent de recourir à cette formule juridique plutôt qu'à la formule un peu lourde d'une ZAC. Le PAE, je vous le rappelle, permet au maître d'ouvrage d'exiger de la part des différents opérateurs et investisseurs une participation financière à l'équilibre du projet pour financer notamment les équipements collectifs, les équipements de voirie, ou les équipements publics en général.

Avant de laisser la parole à M. MICHELIN, deux ou trois mots pour rappeler que ce territoire des Bassins à Flots est un territoire tout à fait exceptionnel avec une histoire très riche qui est présente encore à l'esprit et au cœur de tous les Bacalanais : une tradition industrielle, une tradition portuaire qui apparaît dans le paysage avec ce qu'il reste des grues, des péniches, des rails, des silos, et bien sûr la présence très forte de la Base sous-marine.

Mais ce quartier c'est aussi un présent très riche d'espérance avec l'arrivée du tramway, et la première pierre et le début des travaux du pont Bacalan-Bastide qui va évidemment changer complètement la physionomie de tout ce secteur.

C'est un quartier qu'il faut replacer dans son contexte, bien entendu, puisqu'il est à l'interface de plusieurs autres quartiers qui évoluent aussi de façon très spectaculaire : les Chartrons d'une part, de part et d'autre de la rue Lucien Faure. Je rappelle que si nous avons écarté il y a 10 ans l'hypothèse d'un tunnel c'était pour éviter de transformer la rue Lucien Faure en trémie autoroutière et en faire au contraire un boulevard urbain dans le même esprit que sur les quais.

Mais les Bassins à Flots sont aussi à proximité des Aubiers dans la continuité de la berge du Lac, et également dans la continuité des quais. Je sais que c'est un point auquel Nicolas MICHELIN tient beaucoup. Pour l'instant quand on est sur les quais on s'arrête par force, si je puis dire, dans sa promenade à Cap Sciences, mais l'idée de prolonger cette promenade au-delà, d'emprunter le bord des écluses où il y aura peut-être le Centre Culturel et Touristique du Vin et de poursuivre la promenade sur la plaque portuaire tout autour des Bassins à Flots est évidemment une idée très structurante.

Dans le cahier des charges qui a été donné à M. MICHELIN je voudrais rappeler quelques principes forts.

D'abord des logements. Nous avons besoin de logements. La Communauté Urbaine qui se prépare à demander le prolongement de la délégation de l'aide à la pierre de la part de l'Etat en a débattu vendredi dernier et a affiché des objectifs très ambitieux de 9.000 logements par an sur son territoire. Bordeaux doit en accueillir une proportion très significative notamment dans ce secteur, et des logements pour tous. Le principe de mixité sociale sera essentiel dans cette opération avec au moins 25% de logements sociaux et si possible plus.

Mais aussi de la mixité fonctionnelle. Il faut des emplois, des emplois de services mais aussi des emplois de production. Nous avons souhaité que des activités liées au nautisme ou à la construction navale légère puissent être pleinement prises en considération. Je vous rappelle que le Port Autonome pour sa part va relancer le projet d'aménagement d'un port de plaisance sur les Bassins à Flots.

Le troisième grand principe c'était l'exemplarité environnementale. Faire de ce quartier un quartier aussi décarboné que possible, en tout cas avec un bilan énergétique passif, des espaces publics qui privilégieront les déplacements doux, la marche, le vélo, les transports en commun, la présence de l'eau aussi avec les Bassins à Flots, et des équipements collectifs de qualité qui accompagneront la croissance de la population.

Au total nous souhaitons un quartier innovant, mais un quartier qui respecte l'esprit des lieux qui est fort, je l'ai dit en commençant, un quartier qui deviendra l'une des nouvelles centralités de Bordeaux. Vous vous souvenez de l'objectif que j'avais affiché dès 1995 /1996, les « 3 B ». Le pôle Bastide a déjà bien avancé, le pôle Belcier est sur les rails avec l'opération Bordeaux Euratlantique – nous verrons tout à l'heure ce qui se passe sur l'îlot d'Armagnac – et puis le pôle Bacalan / Bassins à Flots qui fait l'objet de l'étude qui va vous être maintenant présentée.

Je voudrais simplement souligner pour terminer que ce plan guide est un plan guide et qu'ensuite il faudra passer à la réalisation concrète en étroite co-élaboration, ou concertation avec la population du quartier, cela va de soi.

Je passe donc la parole à M. MICHELIN en lui souhaitant la bienvenue dans notre Conseil et en le remerciant d'être venu nous présenter le fruit de son travail.

(Intervention illustrée par une présentation vidéo)

M. MICHELIN. –

Merci beaucoup Monsieur le Maire. Je vais vous présenter en 20 minutes ce plan guide des Bassins. Tout le monde sait où ils se trouvent, mais je dois dire qu'en tant qu'urbaniste c'est une situation exceptionnelle que je rencontre. C'est une des plus belles situation que j'aie jamais rencontrées dans un travail en cœur de ville.

Donc on est au débouché des quais, si je puis dire, puisque les quais s'arrêtent avec le Village des Marques, et on voudrait qu'ils se retournent sur la plaque portuaire qui représentera la prolongation de cette grande promenade des quais.

On se retrouve bien sûr dans l'arc du développement de la ville sur la rive droite jusqu'aux berges du lac.

C'est un endroit absolument exceptionnel, parce que, autant sur la Garonne l'eau est dangereuse, si on tombe dans l'eau on a du mal à s'en sortir, donc on a des protections, autant sur les Bassins on est sur une eau calme. On est sur une eau qui permettra d'installer des activités, bien sûr le port, mais aussi sur le Bassin n° 1 d'autres formes d'activités.

L'Atelier des Bassins c'est une façon de travailler que nous avons instituée depuis quatre mois entre la CUB, la Ville, le Port et nous-mêmes. Nous nous réunissons tous les 15 jours pour travailler ensemble. C'est comme ça que l'agence l'a voulu, c'est-à-dire ne pas faire notre travail dans notre coin et ensuite le montrer, le chiffrer, etc., mais faire ça au fur et à mesure. C'est, comme on le dit en anglais, une sorte de « working progress ».

Séance du lundi 22 février 2010

C'est un territoire de 1,4 km de long. Les Bassins, c'est très grand : 880 m dans la plus petite distance. Ça représente 155 ha. Et si l'on enlève la surface de l'eau, la station d'épuration et la Base sous-marine ça représente 102 ha à urbaniser.

Un territoire qui a une histoire extraordinaire puisqu'il est encore habité par le souvenir de la construction navale, le souvenir aussi de la guerre par la Base sous-marine, et c'est un grand vide qu'il va falloir faire vivre tout autour de ces bassins. Il va falloir construire.

C'est un espace public qui est plus grand que la place des Quinconces. Si on ramène tout l'espace en jaune que l'on appelle la plaque portuaire, on a plus d'espace public que sur la place des Quinconces. Donc c'est un enjeu très important.

On est parti de l'étude qui avait été faite précédemment et puis aussi de tout ce qui avait été référencé dans le cadre de l'UNESCO. Il y a un patrimoine industriel intéressant, les silos, les grues, et tous les bâtiments des écluses, un bâtiment du 18^{ème} siècle, le Bâtiment des Vivres sur la place Victor Raulin. Et cette ambiance très particulière des écluses, des formes de radoub, tout ce qui constitue l'âme de ces Bassins.

C'est un quartier vivant. On a nombre d'associations qui travaillent, qui sont dans ce secteur. On pense par exemple au Garage Moderne.

Nous sommes partis de cet état des lieux et nous avons défini ce qu'on appelle des invariants. Habiter les Bassins ce n'est pas confisquer les Bassins et se mettre parallèle aux Bassins les pieds dans l'eau, c'est pour nous se mettre perpendiculaire et faire en sorte que tout ce qui se construit autour des Bassins soit comme aimanté autour de cette plaque d'eau.

Nous avons fait une première vision en trois dimensions sur laquelle on va vous montrer un certain nombre de schémas.

D'abord dire très fort que ce n'est pas loin du cœur de ville puisque le tram passe dans la rue et qu'on est très bien relié ; il y a le pont Bacalan / Bastide avec l'avenue Lucien Faure qui va créer une nouvelle desserte du côté Nord / Sud ; et on est aussi raccroché avec tous les cours qui vont vers le centre ville par les Chartrons.

Pour nous ce n'est ni Bacalan, ni les Chartrons. C'est un quartier à proprement parler qui va s'articuler autour de cette plaque qui prolonge la promenade des quais.

L'idée c'est donc de structurer de façon perpendiculaire à cette plaque un certain nombre de sentes, de directions. Quand on sera dans les petites rues des Chartrons, ou dans les petites rues de Bacalan, on va faire déboucher tout cela sur la plate-forme portuaire, et donc on va définir un certain nombre de grands îlots qui seront traversés par ces sentes, ces sentes nous permettant une certaine constructibilité.

Si nous appliquions les règlements sans pouvoir construire le long de ces sentes nous n'aurions pas la même densité.

Nous allons donc travailler sur de grands îlots dans lesquels nous allons intégrer la plupart des petits équipements qui seront répartis d'une façon pour l'instant qui est tout à fait indicative, tous les commerces, les équipements publics et les équipements à destination du ludique et du sport.

Les déplacements : il y a cette nouvelle accessibilité par le pont Bacalan / Bastide, qui est très importante, et le débouché du côté de Brazza. On a donc un réseau primaire, un réseau secondaire et un réseau tertiaire.

Nous créons relativement peu de rues pour pouvoir urbaniser tout ce quartier. On en crée plutôt du côté de la Base sous-marine, mais du côté des Chartrons il faut juste des petites rues pour traverser la rue Lucien Faure.

Les pistes cyclables sont totalement complétées par rapport au réseau existant qui est extrêmement fragile à cet endroit-là.

Et la desserte en tram avec le futur tram / train qui sera sur l'avenue Lucien Faure.

On voit que c'est un quartier qui est sur les bases d'un éco-quartier parce qu'on est bien desservi par le transport en commun et qu'on va pouvoir travailler la présence de la voiture en ville d'une façon la plus discrète possible.

Le projet à partir de cette plaque c'est 12 ha de promenade, comme je l'ai dit, et 3,6 km tout autour des Bassins.

Nous travaillons avec un paysagiste qui s'appelle Pascal Cribier qui prévoit une intervention minima sur les quais proprement dits, comme vous le voyez sur l'image du dessous. Il prévoit de dégager de tout mobilier urbain cette partie-là pour conserver les voies ferrées et les pavés que l'on voit encore, et éventuellement à certains endroits, de façon un peu romantique c'est vrai, qui n'a rien à voir avec le site aujourd'hui mais qui peut être assez attractive, de planter quelques grands arbres comme des saules pleureurs qui seraient sur les quais.

Nous avons un certain nombre de petites placettes qui vont s'installer tout autour de ce quartier, que ce soit au débouché de la Base sous-marine avec le pertuis, mais aussi chaque îlot que nous allons faire – je vais vous en montrer un exemple – sera structuré autour d'une placette publique.

Vous avez ici la carte des espaces verts. Ce que l'on voit en prédominance ce sont les sentes vertes perpendiculaires aux Bassins. Les plantations sur Lucien Faure qui ne sera pas un boulevard rapide mais qui sera un boulevard planté et traversé par toutes ces sentes. Et au Nord sur Bacalan toute une armature végétale qui suit les sentes avec des cœurs d'îlots qui sont verts. Je vais vous expliquer tout de suite comment.

Le cadre bâti c'est 44 ha de constructibilité avec un objectif – je dis bien un objectif – de 5500 logements. Donc 128 logements à l'hectare, on est tout à fait dans les données d'un éco-quartier innovant, performant.

Au lieu de travailler à la parcelle nous travaillons à l'îlot. C'est-à-dire que nous définissons des grands « *ténements* ? » et nous allons fabriquer la ville à base d'une combinatoire d'éléments :

- soit des grands hangars, la typologie des grands hangars mais qui seraient habités, des grands hangars comme des grands lofts, des grands ensembles avec des toitures en pente sur lesquelles nous allons capter l'énergie photovoltaïque,

- soit des éléments plus ponctuels qui peuvent être un peu plus hauts,

- soit des éléments qu'on a appelés hybrides, c'est-à-dire qui s'adaptent aux angles des terrains.

C'est cette combinatoire d'éléments qui sera demandée aux architectes et aux différentes maîtrises d'œuvre qui vont venir.

On voit ensuite comment les grands équipements publics sont prévus ou entrent en discussion :

La Cité Internationale du Vin, bien sûr la Base sous-marine, et potentiellement des évolutions : peut-être un jour, il n'en est pas question aujourd'hui, mais quand on regarde la qualité du bâti des usines Lesieur on l'imagine un peu en brique et on a beaucoup plus tard un devenir possible.

Un certain nombre d'équipements de groupes scolaires, d'écoles aussi, donc ça sera un quartier où des étudiants vont se réinstaller.

Beaucoup d'endroits pour la pratique du sport avec les modes doux, en reprenant le tracé des rails derrière la Base sous-marine, ou alors des « plays grounds », c'est un endroit de jeux au-dessus de parkings silos.

Et un certain nombre de petits équipements qui sont en train de se structurer dans ce quartier, comme un petit endroit qu'on appelle La Rotonde, que vous allez voir tout à l'heure.

Tous ces éléments nous forment un plan guide qui est la base des discussions de l'Atelier des Bassins.

Tous ces terrains sont presque tous maintenant achetés par des privés, par de grands groupes comme Nexity, Bouygues, Eiffage. Ils discutent avec nous sur la constructibilité, la mixité de ces îlots et le nouveau « skyline » que nous allons installer.

Nous aurons des hauteurs de trois ou quatre étages, et très ponctuellement on se permettra de monter à 7 ou 8 étages, sachant que ces ponctuations seront faites de façon à ne pas gêner les autres par rapport à la vue sur les Bassins.

Il y a bien sûr le devenir de la Base sous-marine qui est en jeu sur lequel on discute beaucoup en ce moment.

Vous avez ici une vue de ce projet, sachant que l'activité portuaire restera toujours, notamment sur les formes de radoub, et sachant que le port va se restructurer aussi. Autour de la Base sous-marine on aimerait pouvoir la transformer en passage public, c'est-à-dire ouvrir toutes les alvéoles pour pouvoir marcher le long et dans la Base et faire des équipements flottants.

Tout cela est un quartier durable. On fait quelque chose d'assez courageux. On vise un quartier zéro énergie, c'est-à-dire un quartier qui produit autant qu'il consomme, qui fait zéro émission de CO2 et qui traite tous ses déchets.

Pour ce faire on va utiliser l'énergie de la centrale d'épuration qui va nous permettre d'avoir une source chaude de chaleur qui pourra au moins – c'est à l'étude en ce moment – innover la moitié du quartier, et le reste ça sera sans doute des centrales de co-génération, c'est-à-dire qui produisent du chaud mais aussi de l'électricité.

Compte tenu de la bonne isolation des bâtiments que nous allons mettre en œuvre nous allons très peu consommer, 35 kWh / m² par an, donc on aura besoin de très peu d'énergie et donc on vise le zéro énergie ; sachant que dans ce quartier il y aura des toitures, ces toitures seront munies de capteurs photovoltaïques, et si on n'a pas de toitures ça sera des toitures plates, mais on pourra y accéder. Donc c'est aussi l'idée de vivre sur les toits.

Séance du lundi 22 février 2010

J'ai été très rapide parce que le temps m'est compté, mais on m'a demandé de vous montrer le premier îlot test qui est fait juste derrière les silos sur un terrain où il y a deux propriétaires actuellement. C'est Nexity qui mène l'opération. Vous le voyez très bien. Il est sur la rue Achard, près de la rue des Etrangers, tout près de la place des Vivres.

C'est un peu une traduction d'une façon de construire sur ces Bassins, comme je le disais, qui n'est pas parcelle par parcelle avec des règlements compliqués de mitoyenneté, mais à l'îlot complet avec la possibilité de mutualiser les parkings sous-terrains et de faire ce que j'appelle non pas du parking enterré où l'on perd beaucoup d'argent à les mettre dans le sol, mais des parkings intégrés, c'est-à-dire qu'ils sont au milieu de la parcelle mais invisibles du reste des opérations.

Sur ce projet nous avons fait appel à deux cabinets bordelais que nous avons sélectionnés avec le maître d'ouvrage privé Nexity : Doazan-Hirschberger qui est un jeune cabinet de Bordeaux et l'agence Flint.

Il y a un certain nombre de bâtiments que je vais décrire très rapidement.

En bas de l'image vous avez le Garage Moderne qui sera conservé dans son activité. Derrière le Garage Moderne il y a une petite place publique et un petit hangar que l'on garde où l'on envisage de faire une épicerie bio. Et derrière une résidence pour personnes âgées, mais on voulait la mélanger avec des logements de familles, donc on a mis des maisons de familles que l'on voit ici.

Ensuite on a deux grands immeubles, l'un à droite qui est un immeuble en accession, très long, comme un grand hangar, avec des maisons qui donnent sur une sente d'un côté et sur la rue Achard avec des commerces, et de l'autre côté un immeuble de logement social avec des résidences étudiants, des maisons au rez-de-chaussée et une sente.

Au milieu il y a un hangar qui est conservé que l'on étend pour garder les activités sur place ; il y a des artisans, des serruriers, des menuisiers, donc on va les garder sur place, et on fait un tout petit immeuble de logements un peu plus haut que les autres, mais très fin qui est comme piqué dans ce hangar.

Derrière, au lieu de faire un hangar, on fait un bâtiment qu'on a appelé La Rotonde qui est un bâtiment pour de l'activité culturelle ou ludique, qui pourra accueillir à peu près 200 personnes, tout en bois, très bien isolé par rapport à l'extérieur, qui va créer un nouvel espace public.

Et vous voyez les deux sentes qui traversent ce quartier à l'image de ce qui va se faire.

En fait c'est une architecture très diverse, et surtout où le rez-de-chaussée sera très vivant.

L'organisation des bâtiments : le premier bâtiment c'est le bâtiment dit de Domofrance. Au pied du bâtiment vous avez les maisons avec leur jardin ; puis on voit la sente ; puis à gauche le hangar qui est conservé.

Dans les étages tous les immeubles auront systématiquement un balcon où l'on peut sortir une table et 4 chaises, avec un espace central un peu étrange, parce qu'en dessous vous avez le parking, et à 6 mètres de haut vous avez un jardin intérieur, un atrium, qui est un espace qu'on appelle inter-climatique, c'est-à-dire entre le climat de l'extérieur et le climat de l'intérieur.

Séance du lundi 22 février 2010

On a des façades relativement simples qui reprennent un peu la typologie des hangars mais avec des couleurs et des bardages différents, qui vont créer des duplex, des maisons, des activités, avec juste une partie un peu plus haute à l'arrière pour ne pas gêner ceux qui sont là.

En coupe vous voyez de grands capteurs photovoltaïques. Ce sont ces grands plans inclinés, et la lumière qui viendra du Nord, qui va éclairer le jardin sur lequel on a suffisamment de terre pour planter.

Ensuite nous avons la petite rotonde tout en bois que fait l'équipe Doazan-Hirschberger, qui pourra accueillir des spectacles. Pour l'instant c'est un volume capable où la programmation n'est pas encore arrêtée, mais c'est un volume qui permettra de faire toute sorte de choses, sachant que nous, on ne fait que le couvert.

Ici c'est le petit immeuble que propose Doazan-Hirschberger qui est au-dessus des silos, avec le Garage Moderne sur la droite. Voilà la combinaison de l'artisanat, de l'habitation et du petit pôle culturel.

Ensuite nous avons la résidence pour personnes âgées dessinée par l'Agence Flint, qui est un immeuble un peu plus haut où les personnes âgées ont toutes un balcon, avec un socle un peu actif, l'entrée sur la droite, puis la sente et un immeuble qui va jouer avec quelques volets de couleurs, et devant, les maisons individuelles qui donnent sur la petite place.

Enfin sur la rue Achard vous reconnaissez la voie du tram ; à gauche c'est le bâtiment des Vivres. Ici nous sommes à l'angle de la rue Achard. Des bâtiments colorés toujours avec ces capteurs et ces possibilités d'avoir de l'activité au rez-de-chaussée. Donc un très grand immeuble mais qui est ponctué de différentes colorations et de différents modules d'habitation.

On peut rester un peu sur cette vue. Vous avez à gauche le Garage Moderne, au fond l'épicerie bio, à droite la petite sente, et ces immeubles qui, comme je le disais, offrent une grande variété de typologies d'habitation, soit on est en duplex en haut, soit on est en maison en bas, et toujours ce grand espace intérieur ouvert sur les Bassins.

Vous voyez qu'il n'y a pas de différence dans notre architecture entre les logements sociaux et les logements en accession.

C'est le premier îlot qui se dessine en ce moment, qui va être complété par d'autres architectes et d'autres îlots.

Pour vous montrer les vertus de ce type d'architecture. C'est un peu une première à Bordeaux. On est en train de demander quelques dérogations puisque c'est une forme d'atrium dans un immeuble d'habitation. Vous êtes à la fois sur la rue et sur ce jardin intérieur. Nous avons un comportement thermique excellent puisque les deux façades intérieures ne sont pas exposées au froid, donc nous avons toujours un espace intérieur qui est en inter-saison, qui n'est pas chauffé, mais qui permettra d'être protégé de la pluie, du vent et de la chaleur.

Je vous passe les détails de la production photovoltaïque d'un ensemble comme ça. Tout ce qui est en noir ce sont les capteurs. C'est très très intéressant.

L'aménagement extérieur est fait par Doazan-Hirschberger. C'est du réemploi. C'est-à-dire que ce que l'on va casser sur place on va le réutiliser sur place. Par exemple quand ils vont casser de l'enrobé, il y aura, par rapport à ce plan de sol qu'ils nous ont montré l'autre jour, un plan masse qui va être fait en fonction de ce qui se passe.

Je vous ai montré assez longuement ce projet parce que c'est ce qu'on appelle l'îlot test. C'est le premier qui va être construit. Et il y a un deuxième îlot test qui va se faire du côté des Chartrons, de l'autre côté, qui n'est pas assez avancé pour être montré, qui va être avec un esprit un peu différent, mais toujours avec des sentes, toujours avec un partage des parkings, toujours avec une mutualisation de tout ce qui est espace public de façon à bien traiter la limite entre le privé et le public.

Tout cela est en route en ce moment. On est en train de choisir les maîtrises d'œuvre. Au lieu de donner 50.000 m² au même architecte, on va partager avec 4, 5, voire 6 architectes en essayant d'inviter des jeunes architectes qui n'auraient peut-être jamais travaillé avec de grands promoteurs. C'est ce travail de l'Atelier qui se fait en ce moment, qui je crois, est assez intéressant.

Pour finir, juste un petit mot sur la Base sous-marine. A l'arrière de la Base on voudrait réutiliser les voies ferrées pour créer un parc, peut-être construire à l'arrière de la Base, que ces immeubles puissent permettre d'accéder au toit de la Base, et peut-être faire vivre ce toit de la Base en un jardin.

Et refaire fonctionner un jour les alvéoles en lien avec le Port, de façon à pouvoir accueillir par exemple du théâtre flottant sur des péniches. Il y en a même qui parlent de multiplex de cinéma flottant, ce qui serait intéressant, parce qu'aujourd'hui avec les nouvelles façons de projeter les films on n'a plus besoin de projectionniste, donc quelque chose de très innovant et de très intéressant.

Bien sûr le port reste un port d'hivernage où les bateaux peuvent sortir. Le Port voudrait le remettre bien en action.

Et sur le Bassin n°1 peut-être un certain nombre d'activités ludiques qui ouvrent sur la Garonne.

On voit là, la localisation du Centre Culturel du Vin qui est entre Garonne et Bassins, une situation exceptionnelle, absolument incroyable puisqu'on pourra aller des bords de la Garonne où il y a un jardin, jusqu'au cœur du Bassin. On a une vue extraordinaire vers le Nord. C'est entre les deux que doit se situer ce Centre International du Vin.

Merci beaucoup.

M. LE MAIRE. -

Merci M. MICHELIN de cette présentation très concise, très synthétique, mais en même temps très claire.

Il y aura sans doute des questions ou des réactions sur ce projet.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, notre groupe ici, comme d'ailleurs à la CUB, s'est mobilisé depuis 2003, année de naissance du projet Grumbach, pour que le site des Bassins à Flots ne soit envisagé ni simplement comme un no man's land à intégrer dans un paysage urbain en devenir, ni comme une simple opportunité foncière qui prolongerait la visée touristique, commerciale, voire muséale des quais version Corajoud, ni comme un lieu expérimental où il s'agirait de faire croire à une renaissance du génie du lieu en y éclairant simplement deux grues noyées parmi les bureaux, ni comme une simple charnière entre quartiers populaires où la mixité fonctionnelle et sociale ne serait qu'un argument de façade pour « boboïser » tout un territoire.

Rappelez-vous, en avril 2004 notre groupe consacrait une tribune libre de Bordeaux Magazine avec ce titre, je cite : « Avenir des Bassins à Flots, ne pas sacrifier leur vocation économique ».

Nous y dénonçons notamment l'absence d'ambition concernant les activités liées à la navigation fluviale.

Nous posons les questions du développement des savoir-faire existants, ceux du Port Autonome de Bordeaux, ceux de l'entreprise Arni, de l'entreprise d'insertion / formation Air et Océan.

Nous interrogeons sur l'opportunité d'utiliser ce site unique en France pour la filière nautique électrique en lien avec l'usine SAFT toute proche, la réutilisation des formes de radoub, la maintenance navale des barges, notamment celles de l'A380, comme peut-être demain la maintenance de nouvelles barges transportant des déchets ou des mâchefers par la Garonne.

Bref, des questionnements, qui, loin de pouvoir être résumés à une réintroduction d'industries lourdes à deux pas des Quinconces, ont eu au moins le mérite de nourrir le débat, d'ailleurs interrogations qui ont été reprises en partie dans les restitutions liées à la concertation, notamment en décembre 2008. Grande écluse, réparation navale, port de plaisance, formes de radoub semblent bien inscrits aujourd'hui dans le paysage Michelin, même si dans la présentation tout à l'heure de monsieur l'Urbaniste je n'ai pas senti un développement fort enthousiasmant concernant ces aspects économiques.

Cela dit, nous nous félicitons que contrairement au projet Grumbach il y ait une volonté réelle de tourner les Bassins à Flots vers de l'activité liée au port.

Mais trois inquiétudes demeurent.

Première inquiétude, la réduction de la superficie de la plaque portuaire, qui, de fait me semble-t-il, obère de nouvelles perspectives de développement d'activités, mises à part les quelques-unes qui existent encore.

Deuxième inquiétude, l'évocation de l'usine Lesieur. Monsieur l'Urbaniste l'a simplement citée tout à l'heure, mais dans les différents documents que j'ai pu avoir elle est vraiment présentée comme en sursis dans l'avenir de ce quartier. Or, l'usine Lesieur – je ne m'y étale pas - fait partie non seulement de l'aspect patrimonial économique de notre ville qui était une ville fortement productrice d'huile depuis le 18^{ème} Siècle, mais je vous signale qu'elle fait aussi partie de la visite UNESCO, puisque le bus UNESCO cite l'usine Lesieur quand il passe à proximité.

Troisième inquiétude, la prédominance annoncée du tertiaire, du commercial et du touristique dans les activités économiques.

Je rappelle notre préférence à préserver sur ce site le maximum d'atouts, y compris dans le cadre de son image UNESCO, renvoyant à une prospective claire et sans ambiguïté en direction d'activités liées au Port de Bordeaux et à la navigation. Je ne comprendrais toujours pas pourquoi on ne va pas plus loin dans une réflexion permettant de vraiment doter notre ville d'une filière de bateau électrique, en complément de ce qui se passe sur le Bassin d'Arcachon avec le laboratoire du professeur Aucouturier et sa fameuse pinasse électrique.

De même pour les navettes fluviales. Le potentiel existe pour que les Bassins soient un site nouveau de maintenance de ce nouveau type de déplacement qui sera évidemment complémentaire de nos réseaux de déplacements doux prochainement insuffisants malheureusement.

Deuxième remarque, à propos du logement. Le projet envisage un certain nombre de logements, et Monsieur le Maire, dans votre présentation vous avez annoncé tout à l'heure que nous irons jusqu'à dépasser 25% de logements sociaux. Comment évidemment ne pas s'interroger, en lien avec les objectifs de la Communauté Urbaine, sur ce pourcentage qui, de fait, aux yeux de tous ceux qui sont inquiets de l'accès au logement pour tous demain, pensent que rester à 25% de logements sociaux dans les opérations urbaines aujourd'hui ne répondra pas au besoin d'accès du plus grand nombre au logement social.

Nous avons tous conscience qu'il y a besoin de redensifier nos espaces de ville, sauf que j'attire votre attention sur le fait qu'aujourd'hui 80% des productions de logements ne sont accessibles qu'à 20% de la population. Il y a urgence à redresser à Bordeaux comme ailleurs. A la CUB mon groupe a défendu l'idée que nous devons maintenant dans toutes grandes opérations nous fixer l'ambition de 50% de logements locatifs sociaux, avec une grande majorité de PLUS et PLAI. Je ne suis pas sûr que sur les Bassins à Flots ce soit votre ambition, Monsieur le Maire.

Dernier point, les déplacements. L'enjeu de la réussite de ce projet va être son inscription - évidemment dans un schéma de déplacements pour l'ensemble de Bordeaux Nord - de la rue Lucien Faure qui va être un vecteur principal de lien entre la rive droite et la rive gauche, et évidemment la réussite de l'instauration du tram / train que M. MICHELIN a eu raison de citer comme perspective, bien que ça ne soit pas trop dans la bouche des responsables de la Communauté Urbaine ces temps-ci. Il n'empêche que je considère que c'est un élément très important pour l'avenir des déplacements doux sur ce secteur, tram / train qui relierait Ravesies et pourrait avoir un rôle nouveau avec la ligne de ceinture SNCF de la rive gauche.

Enfin il semble important de privilégier deux axes de transports en commun majeurs : le tram / train, je l'ai déjà dit, et un nouvel axe qui pourrait être l'axe Chartrons – Dupaty – Bacalan via le cours du Raccordement et le cours Dupré de Saint Maur, qui nécessiterait une réflexion un peu particulière afin que dans l'esprit des fameuses sentes qui ouvrent les quartiers vers les Bassins il y ait une sente peut-être un peu plus importante qui permette un passage notamment d'un TCSP via le pont du Pertuis. Merci.

M. LE MAIRE. -

Mme NOËL

MME NOËL. -

Quelques mots, Monsieur le Maire. Beaucoup de choses viennent d'être dites, je ne vais pas les dire à nouveau.

Je voulais remercier M. MICHELIN pour sa présentation car nous avons eu une note extrêmement succincte qui ne nous permettait pas d'appréhender le projet, donc nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour le digérer. Je ferai juste quelques remarques simples en particulier sur deux points.

Le premier est relatif à la question foncière. M. MICHELIN a évoqué le fait qu'une grande part du foncier avait été achetée par de grands groupes. Effectivement la maîtrise foncière par le public sur ce secteur est extrêmement faible, elle est de l'ordre de 15%. Je pense qu'il faut s'en étonner puisque ça fait maintenant plus de 10 ans qu'un processus a été engagé sur ce secteur des Bassins à Flots.

En effet, dès 1997 les grands enjeux avaient été définis pour ce secteur. Un plan guide d'aménagement avait été confié à l'équipe Grümbach à l'époque, en 1999. Donc en conséquence et dans le même temps avait été délimité un périmètre de prise en considération - cela avait été fait en 2000 - qui permettait de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation d'occupation du sol et qui nous aurait donc permis d'avoir une intervention foncière plus effective sur ce secteur.

Donc je trouve qu'il est extrêmement regrettable que nous ayons aussi peu de maîtrise foncière publique aujourd'hui, 12 ans plus tard, parce que je pense que ça nous aurait permis une plus grande maîtrise des opérations. Nous allons quand même devoir négocier, si je comprends bien, avec l'ensemble des opérateurs et intervenants privés. Je trouve que c'est dommage. Mais peut-être des précisions me seront-elles données à ce sujet.

Pour dérouler un peu le processus, en 2003 un plan cadre a été adopté. Ont été ensuite conduites des études sur le secteur plus spécifique de Lucien Faure avec les premiers travaux pour la définition de zones d'aménagement concerté et des études pré-opérationnelles menées par BMA ; et de fait en janvier 2009 une remise à plat du projet a été actée en lien avec de nouveaux éléments forts qui ont été rappelés dans la présentation. Effectivement, l'arrivée de la ligne B du tramway, le projet de transport en commun sur le pont Bacalan/Bastide, le classement à l'UNESCO, donc une série d'éléments nouveaux, et bien sûr des enjeux de développement durable qui rendaient souhaitable d'envisager une remise à plat du projet.

Donc ce projet d'aménagement et de développement durable que vous mettez en œuvre, M. MICHELIN, s'appuie sur un certain nombre d'enjeux que vous avez rappelés.

Vous avez bien précisé comment vous envisagiez d'organiser la réflexion relative à la morphologie urbaine, à la manière dont le développement urbain va se tourner vers les Bassins à Flots, va s'ouvrir sur ces Bassins afin que les habitants puissent voir et s'orienter sur ce plan d'eau.

Vous avez bien mis en évidence la trame verte - que l'on voit d'ailleurs sur l'image qui nous est présentée là - la trame végétale.

Egalement l'articulation d'un maillage de déplacements doux et de cheminements qui laissera une moindre place aux véhicules. Tous ces éléments nous apparaissent tout à fait intéressants.

Vous avez également indiqué qu'une densité plus forte était à retenir pour ce secteur, en lien avec une desserte par les transports en commun.

Par contre il y avait également, me semble-t-il, dans la mission qui était dévolue celle de prendre en compte de manière plus précise l'ensemble du développement économique du secteur. Or, effectivement, Vincent MAURIN l'a évoqué, nous n'avons que très peu d'éléments à la fois sur le maillage des équipements centraux sur lequel le programme d'habitat va s'appuyer, c'est-à-dire quelles sont les accroches qui vont faire en sorte qu'il y aura une attractivité de ce secteur, et sur les éléments de développement économique qui vont être mis en œuvre. On dit : les Bassins à Flots sont des éléments extrêmement importants du projet, mais comment le plan d'eau va-t-il vivre ? Sur ce plan-là nous n'avons pas du tout d'éléments qui nous aient été donnés aujourd'hui. Je ne dis pas que ce n'est pas prévu, mais sur ce point très précis nous restons sur notre faim.

M. LE MAIRE. -

Ça me surprend un peu, parce qu'au moins sur un des deux Bassins votre faim devrait être satisfaite. C'est un port de plaisance. Donc on voit très bien ce qui va se passer sur les Bassins à Flots, le numéro 2 en tout cas. Enfin, bon, on va y revenir.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, après cette présentation très complète, me semble-t-il, je voudrais revenir sur l'axe majeur reliant le boulevard Lucien Faure à la place de Latule pour constater qu'il est relié avec les quais, les cours Stutzenberg et Louis Fargue, le boulevard Alfred Daney dans les deux sens, mais qu'il ignore l'axe Blanqui par le deuxième pont Tournant, ainsi que celui de Dupré de Saint Maur, par le pont du Pertuis.

C'est d'autant plus douloureux qu'une des motivations exprimées par le Port Autonome - aujourd'hui Grand Port de Bordeaux - pour justifier la casse de l'ancien pont à culasse était son inadaptation à la desserte du quartier de Bacalan.

Dans les nombreux cheminements censés relier les Chartrons et les quais des Bassins je me pose la question de comment ils traverseront le boulevard Lucien Faure ? Il est question d'y mettre des feux rouges. N'y aurait-il pas la possibilité d'y adapter des ronds-points ?

En ce qui concerne le maintien des activités autour du site, qu'en sera-t-il des entreprises actuellement implantées ? Que leur propose-t-on ? Je sais que bon nombre d'entre-elles souhaitent rester sur le quartier. Leur réinstallation est liée à des loyers bas, à une relation avec le maritime et à des concepts d'activités originaux et innovants.

Dans la mutation des Bassins il ne faut pas oublier, j'attire votre attention sur ce point, ceux qui vivent à l'année au Bassin N° 2 sur leur bateau. Leur laissera-t-on la possibilité de rester sur place ? Respectera-t-on leur mode de vie ?

Je note que ce sera aussi un site expérimental en termes d'énergie. Il est certain que la traversée d'une ville par un axe à 40.000 véhicules jour avec 7500 camions jour sur ce lieu, ce n'est pas très courant. L'impact en matière de pollution est phénoménal.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DELATTRE

MME DELATTRE. -

Monsieur le Maire, je voulais remercier Nicolas de nous apporter sa démarche qui est une véritable dynamique et un élan dans les souhaits que vous aviez formulés, à savoir construire ce nouveau quartier avec l'ensemble des Bordelais.

Nous mènerons le 18 mars une quatrième réunion de concertation où il y aura l'édition du deuxième petit livret bleu sur les Bassins à Flots qui montre combien la parole des Bordelais est importante et est respectée dans ce plan guide.

Nous avons aussi dans ces ateliers qui ont été ouverts au public beaucoup de projets enrichissants qui viennent se signaler régulièrement. C'est ainsi qu'effectivement nous pourrions assurer la mixité de ce quartier, mixité qui repose aussi sur cette mixité économique, M. MAURIN, tant avec des artisans qui souhaitent s'installer - je pense au projet Handmade qui sont des menuisiers venus nous voir pour transporter leurs ateliers sur les Bassins à Flots – que des entreprises notamment du tertiaire, et celles qui sont déjà existantes et qui souhaitent continuer à exister autour de ces Bassins et de l'activité de ce port de plaisance que le Port met en exergue.

Pour l'usine Lesieur, nous sommes allés la visiter il n'y a pas très longtemps avec le Maire. Il a dit combien il était attaché à cette activité. Nicolas MICHELIN ne fait simplement que son travail de très bon urbaniste en anticipant ce que pourrait devenir cette usine au cœur de ce quartier si le groupe Lesieur à un moment donnait une évolution à ce site.

Il y a un plan de déplacements ambitieux, tous les Bordelais qui ont vu ce plan le reconnaissent, avec des pistes cyclables tant attendues par les Bordelais et les Bacalanais, et surtout un règne de la voiture qui prend fin. Je ne suis pas déçue de ne pas voir de trop gros ronds-points, mais au contraire de voir ce déplacement doux, ces sentes et ces venelles, ces transports collectifs prendre cette place.

Je pense que si nous avions un peu plus de temps Nicolas aurait pu nous parler aussi de cet éco-quartier avec toutes les normes à mettre en place. Mais ce sera une autre discussion puisqu'il met la barre assez haute.

Enfin c'est un plan guide ambitieux mais humain, avec, comme il le dit, un quartier à proprement parlé où il fera bon vivre. Je l'en remercie.

M. LE MAIRE. -

Mme TOUTON

MME TOUTON. -

Merci Monsieur le Maire. Je voulais juste ajouter quelques mots à cette présentation.

Au-delà de ce plan d'aménagement qui me semble tout à fait remarquable dans les réponses qu'il apporte aux critères que nous nous sommes fixés pour le développement de l'ensemble de nos quartiers en mutation, c'est-à-dire la mixité, la place de la nature, les espaces publics, l'exemplarité énergétique, etc., je tiens à insister sur le caractère très innovant de la conception des projets qui vont émerger qui sont basés sur la co-élaboration.

Sous la direction de Nicolas MICHELIN ces ateliers des Bassins à Flots qui se réunissent chaque mois permettent à tous les partenaires, la CUB, le Port Autonome, la Ville, les architectes, les bailleurs sociaux, les promoteurs, les entreprises, les associations et les habitants, de partager une culture commune, des intangibles et des objectifs, de discuter et de valider ensemble les programmes, la qualité d'usage et la qualité architecturale.

Cette démarche est une première sur notre agglomération. Elle est l'expression de l'évolution de notre façon de penser et de concevoir la ville pour allier à la fois nos ambitions d'accueil de populations, mais aussi créer des emplois et de la qualité de vie.

Ce quartier grâce à ce projet va évoluer en faisant la preuve qu'en respectant l'histoire, les habitants et le patrimoine existant on peut réussir à densifier et à accueillir de nouvelles populations dans de bonnes conditions.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. DUCHENE

M. DUCHENE. -

Merci Monsieur le Maire. Je me permettrai tout d'abord de revenir sur la déclaration de Marie-Claude NOËL qui s'interrogeait sur le peu de maîtrise foncière. Mais ma chère collègue, vous êtes Conseillère Communautaire, vous savez que depuis de nombreuses années une ZAC était prévue à cet endroit-là. Nous avons l'intention d'aménager ce secteur avec le plan guide Grumbach, et pour différentes raisons, on ne va pas y revenir, la ZAC n'a pas été créée, et nous sommes aujourd'hui dans le cadre d'un PAE.

Si la ZAC avait été créée à la date prévue nous aurions pu mener les opérations foncières qui nous permettraient aujourd'hui de maîtriser une grande partie de ce territoire. Mais cela n'a pas été le cas. Chacun balaiera devant sa porte, mais en tout cas la responsabilité n'est pas du côté du Maire de Bordeaux. Alors, passons à autre chose. Nous avons le PAE et nous avons aujourd'hui un outil qui nous permet de mener des opérations dans le cadre de ce plan d'urbanisme.

Nous n'avons pas à avoir d'inquiétudes. De nombreuses communes de l'agglomération ont mis en place des PAE. Ils ont une efficacité qui se rapproche de celle des ZAC.

Par contre avec le plan guide nous savons, à partir de ce que nous a présenté Nicolas MICHELIN, que se projette là, c'est à peu près certain, l'un des premiers éco-quartiers de Bordeaux. Notre ville aura également Les Berges du Lac mais nous sommes là dans une opération de ZAC privée.

Pour ceux qui suivent ces opérations d'aménagement depuis de nombreuses années ils ne pourront aujourd'hui que s'étonner de la qualité du travail qui est proposé. Peu d'urbanistes aujourd'hui en France et en Europe proposent des plans d'aménagement de cette qualité qui tiennent compte de logiques de développement durable.

Nous avons trop tendance en France et en Europe à nous appuyer sur des logiques de villes nord-américaines et de ne pas assez tenir compte de la ville traditionnelle européenne.

Quand on se déplace dans les villes, généralement on se rend dans le centre, ici à Bordeaux dans le quartier du centre ville Saint Pierre ou autre, mais on va rarement dans les ZAC de périphérie parce qu'elles ont souvent été dessinées avec des voiries très larges, avec des espaces souvent vides de toute population, avec des densités peu importantes.

Nous avons là une trame urbaine extrêmement intéressante, parce que lorsqu'on observe les quartiers des Chartrons et les quartiers de Bacalan on se rend compte que la manière dont Nicolas MICHELET a dessiné la trame urbaine correspond tout à fait à l'histoire de ces quartiers. Il est arrivé à créer une couture entre les deux quartiers avec de la végétation, avec des espaces publics, mais surtout avec une trame urbaine extrêmement fine qui relie les deux quartiers et qui garde l'identité des deux quartiers qui se trouvent autour de cette ZAC.

C'est pourquoi, comme l'ont évoqué mes autres collègues, j'estime qu'on est là dans un nouveau quartier, mais dans un nouveau quartier lié aux dynamiques qu'a créées le Maire dans la ville, lié aux dynamiques de développement durable. Des voiries qui ne soient pas démesurées, des espaces publics qui soient à taille humaine, et surtout un aménagement de l'espace qui crée de la convivialité, qui crée de la rencontre et qui permet de se déplacer autrement qu'en voiture.

Vous vous interrogiez, mon collègue MAURIN, sur le devenir des espaces. C'est au fur et à mesure de la concertation et des propositions qu'on verra les espaces publics et privés se réaliser et qu'on saura ce que va devenir cet espace-là. Mais pour aller d'un espace à l'autre on se rend bien compte qu'on est dans un éco-quartier. On pourra en effet s'y déplacer autrement qu'en véhicule, la voiture n'étant bien sûr pas interdite sur cet espace-là, mais on pourra se déplacer avec des transports doux.

C'est pourquoi le quartier est extrêmement équilibré, et c'est pourquoi, avant même les premières réalisations on peut parler d'éco-quartier.

Monsieur le Maire, cette opération sera particulièrement suivie par la Communauté Urbaine.

Je crois qu'avec Nicolas MICHELIN nous avons un bon professionnel. Son équipe a démontré qu'elle était capable de tenir compte de la réalité du quartier. Certains s'inquiétaient du développement économique. Bien sûr on ne pourra pas remettre en cause le développement économique de ce quartier tel qu'il existait. Il faut le renforcer. Il faut le développer. Le Maire plusieurs fois est intervenu lors des ateliers pour rappeler que nous voulions un quartier équilibré avec de l'activité économique, du logement social, du logement libre, bref un quartier comme on le développe aujourd'hui.

Alors tout cela n'est pas très facile parce que nous sommes dans un espace extrêmement complexe. C'est un espace qui a été un espace portuaire, un espace industriel. Il nous faudra tenir compte du coût du foncier, de la pollution des terrains, mais nous sommes aussi dans un espace magique. Peu de villes disposent en France d'un espace naturel aussi fort et aussi marquant dans un quartier, et d'un espace, aussi majeur et aussi proche du centre ville, pour mener des opérations de requalification. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MARTIN

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire vous avez souhaité un grand dessein pour ce quartier. Je crois que nous l'avons. Je voudrais à mon tour féliciter Nicolas MICHELIN pour ce remarquable travail.

Je voudrais dire à Mme NOËL pour la rassurer que sur la partie des Bassins à Flots - puisque j'ai l'honneur de représenter la Ville au Conseil d'Administration du Grand Port de Bordeaux - le Port a, si j'ose dire, enfin la volonté d'intervenir sur ce dossier, sur les deux Bassins. Concernant le premier, comme vient de le rappeler le Maire, sous couvert d'un port de plaisance mais mis aux normes, car actuellement il est un peu en déshérence il est vrai, avec toute une série de zones d'accastillage et autres. Concernant le second, des emplois économiques avec l'utilisation de la forme de radoub pour des travaux maritimes et autres. Enfin, la rénovation complète de la grande écluse qui sera très lourd en investissement, est également programmée à terme, ce qui donnera une cohérence et une facilité d'utilisation de ces Bassins.

Je me réjouis de l'ensemble de ce dossier. Comme vient de le rappeler Michel DUCHENE je trouve qu'il est parfaitement équilibré que ce soit en termes économiques, en termes d'habitat et en termes de diversité. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

D'abord je voudrais remercier M. MICHELIN pour son apport. C'est du travail de qualité, c'est sûr.

J'ai retenu également dans le texte qu'il nous propose que c'est un plan guide qui sera un document évolutif qui s'affinera au gré des opportunités foncières, de la programmation des équipements publics et de l'avancée des opérations.

OK. Je souhaite que ça soit bien évolutif mais que ça n'aboutisse pas à des déformations. Je voudrais lui dire que nous serons très vigilants sur deux points.

Nous tenons à la conservation des bâtiments existants en activité. Aujourd'hui beaucoup d'entreprises s'interrogent sur leur maintien, ou si elles doivent se déplacer, quand ça va se passer. J'étais dernièrement avec l'entreprise Air et Océan, il y a quand même des problèmes qui se posent. Il faudrait leur apporter un certain nombre de réponses.

D'autre part nous serons également vigilants sur les éléments patrimoniaux qui seront réhabilités car il ne faudrait pas que des soucis d'économies aillent à l'encontre des objectifs recherchés. C'est vrai que ça ne sera peut-être pas forcément le cas, mais ce que l'on sait nous, c'est que l'histoire de la bataille de la grande écluse dans ce secteur a montré que les vieux démons pouvaient redevenir d'actualité. Donc on a déjà eu des expériences dans le passé et nous serons très vigilants pour que tous les éléments patrimoniaux soient respectés sur ce secteur.

Vous avez raison en tout cas sur votre idée générale, c'est l'esprit des lieux qui doit être conservé.

Je voulais insister, pour compléter l'intervention de Martine DIEZ sur les interrogations que nous avons sur l'axe Lucien Faure qui risque d'être une coupure importante, sur trois autres points.

Le premier point, je n'y insisterai pas parce que M. MAURIN en a parlé, c'est la part du logement social dans l'opération. 25% de logement social c'est d'abord un chiffre qui est faible dans la situation actuelle du logement social sur Bordeaux, mais c'est surtout le type de logement social. Est-ce que c'est du PLUS, etc ? On n'en est pas encore là dans la définition, mais nous serons très vigilants également sur ce point. Pour nous le logement social c'est avant tout le PLUS et le PLAI.

L'autre point important qui n'a pas été encore cité, c'est l'attitude du Port de Bordeaux, son avis sur votre projet, M. MICHELIN, son implication par rapport au projet, car une grande partie du domaine lui appartient. A-t-il la volonté de mettre en valeur son patrimoine et à quelles conditions ? Considère-t-il que rendre vivants les Bassins à Flots par exemple au-delà de leur conservation, c'est un véritable enjeu ? Ou considère-t-il que c'est la volonté de la Commune et de la CUB et donc que c'est aux collectivités et uniquement aux collectivités à prévoir le financement ? Dans ce cas sont-ils prêts à nous aider ?

Voilà une question importante. On ne peut pas parler d'Euratlantique sans parler de la SNCF ou de RFF. On ne peut pas parler des Bassins à Flots sans parler d'un opérateur qui peut être essentiel qui est le Port Autonome.

L'autre point, tout à l'heure vous l'avez abordé mais à mon avis pas suffisamment, ou plutôt c'est au Maire que je vais poser la question, c'est la transformation de la Base sous-marine.

Malgré l'échec de Bordeaux 2013, puisque vous aviez prévu dans ce cadre-là de revoir la Base sous-marine, la rénovation totale de la Base sous-marine est-elle toujours d'actualité ? Veut-on en faire un lieu magique d'expositions ou de culture au sens large ? Quelles sont les pistes tracées ? Vous en avez tracé quelques-unes, M. MICHELIN, mais quelle est la priorité que notre municipalité lui accorde en matière d'investissements ? Où en est-on ?

Voilà les questions que nous nous posons. C'est vrai en tout cas qu'on peut avoir sur ce secteur un développement qui peut in fine en faire un des quartiers les plus recherchés de notre agglomération. C'est sûr qu'il y a une magie des lieux qui en fait un quartier d'avenir. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. MICHELIN est-ce que vous souhaitez réagir ?

M. MICHELIN. -

En ce qui concerne l'activité portuaire, d'abord le Port est tous les 15 jours avec nous à l'Atelier, donc on en discute constamment. Mais le Port, moi je le connais moins que vous.

L'activité Army va rester. L'activité des formes de radoub, on l'espère très vivement va repartir. SIMA va rester derrière, et toutes les petites entreprises artisanales, Air et Océan, etc., ont leur place et ont même des surfaces dans les modifications qui leur sont allouées. Donc sur ce point là, en tout cas moi en tant qu'urbaniste et mon équipe on fait tout pour que ce quartier soit mixte et qu'il y ait des artisans et de l'activité qui soit présente.

Sur le port de plaisance, le Port a envie de rajouter des anneaux, de restructurer les pontons, parce que tout cela nécessite de l'entretien.

Et sur le Bassin N° 1, outre le passage vers les formes de radoub, il y a des possibilités d'imaginer de l'activité qui peut être du ludique, mais aussi du culturel, voire du sportif.

Donc la volonté de ce plan c'est vraiment d'essayer de faire vivre au maximum l'eau en liaison avec le port qui garde tous les entrepôts qui sont autour. Ils ont des AOT qui sont en cours, il ne s'agit pas de tout changer d'un coup.

En ce qui concerne le pont du Pertuis, il est envisagé de prolonger la ligne de bus n° 4 sur le pont. C'est un endroit stratégique pour desservir le quartier. Quand on fait le plan des stations – vous l'avez vu très rapidement – que ce soit de tram et de bus, il est nécessaire de faire passer une ligne sur le pont du Pertuis vers le cours du Raccordement pour mieux irriguer toute la partie du projet.

La dernière inquiétude, le plan guide. C'est un mot qui n'est pas vain. C'est-à-dire qu'il va garder les invariants. Il est hors de question pour nous sous une pression de mètres carrés de laisser filer un petit bâtiment qu'on aurait repéré et qu'on a envie de conserver.

Donc au contraire d'un processus où on fait un plan et on le fige, où on fait un cahier des charges et on le fige, où quand les promoteurs arrivent souvent ils ont du mal à tenir le cahier des charges parce qu'il y a des choses à la marge et finalement on a ce qu'on a, ici c'est : voilà le plan ; voilà les invariants ; quand les promoteurs arrivent avec leurs projets on discute avec eux pour obtenir le maximum de qualité d'espace public. Evidemment il y a les îlots qui évoluent un peu, la forme des bâtiments évolue, une sente peut se déplacer un peu, mais vous pouvez nous faire confiance sur la volonté de garder absolument l'esprit qui est inscrit dans ce projet sur lequel on travaille maintenant depuis 5 mois.

M. LE MAIRE. -

Merci. Juste quelques mots pour conclure. Je ne reviendrai pas sur l'histoire de cette opération, mais Michel DUCHENE a eu raison d'en rappeler quelques éléments en réponse à Mme NOËL.

J'avais souhaité que ce territoire fasse l'objet d'une grande ZAC. J'avais donc demandé à la Communauté Urbaine de la mettre en œuvre. En 2006 j'ai constaté qu'on en était loin, et la précédente administration communautaire a refusé la ZAC au motif qu'elle était financièrement déséquilibrée. Il a donc fallu repartir sur des bases nouvelles. C'est la raison pour laquelle nous sommes aujourd'hui dans ce processus de PAE et de plan guide.

Je dois dire que les propositions de Nicolas MICHELIN avec qui j'ai déjà eu l'occasion d'en discuter m'inspirent beaucoup d'enthousiasme. Je trouve ce travail formidablement intelligent parce qu'il associe d'un côté l'innovation sous bien des aspects et en même temps la compréhension et le respect de l'esprit des lieux. Je pense que nous tenons là une très bonne approche de la mise en valeur de ce territoire.

Les grands objectifs que nous nous étions fixé sont respectés. J'ai parlé d'exemplarité environnementale, de performance énergétique, M. MICHELIN a donné des explications là-dessus : gestion au sens le plus large du terme, mise en valeur de la présence de l'eau sur ce territoire et mobilité.

Mme DIEZ s'interroge sur le franchissement de la rue Lucien Faure où elle voudrait voir fleurir quelques ronds-points giratoires. La rue Lucien Faure, elle ressemblera au boulevard des quais. Ce sera un boulevard urbain qu'on pourra tout à fait franchir à pied, comme on franchit sans aucune difficulté particulière les quais sur 4 km à l'heure actuelle.

Je voudrais aussi indiquer à Mme DIEZ que son souhait de voir le pont du Pertuis accueillir un transport important et un axe important risque d'être déçu du fait même de l'action particulièrement efficace des associations qu'elle soutient dans le quartier. A force d'avoir agité le grelot à l'UNESCO, eh bien voilà, nous avons été conduits à nous engager à reconstituer un jour le pont du Pertuis tel qu'il était avant, ce qui ne permettra pas d'y faire passer beaucoup de transports lourds, qu'ils soient collectifs ou qu'ils soient individuels. Cela figure dans les engagements que nous avons pris vis-à-vis de l'UNESCO dans le rapport que nous venons de lui transmettre.

Mixité sociale : oui. Certainement pas 50% de logements sociaux. On ne va pas refaire les mêmes bêtises que celles qu'on a faites dans les années 60, M. MAURIN. 25% minimum, peut-être plus, mais certainement pas 50%. Ne reconstituons pas là encore des sortes de ghettos.

Sur les activités économiques, mixité fonctionnelle : oui bien sûr. Il n'y aura pas d'industries lourdes sur les Bassins à Flots. Les Bassins à Flots ne redeviendront pas un port de commerce. Qu'on y fasse de l'artisanat, de la production légère, des constructions navales légères, certainement, mais ne nous payons pas de mots, ça ne redeviendra pas une annexe de Bassens ou du Verdon.

Voilà, je crois, quelques-uns des points essentiels qui ont été abordés.

Je dirai à M. RESPAUD qui souhaite que la Base sous-marine soit un lieu magique pour accueillir des expositions, qu'il y aille, il verra que c'est déjà le cas. La dernière que je viens d'inaugurer avait une fréquentation tout à fait spectaculaire. Je parle sous le contrôle de M. DUCASSOU, il y avait bien un bon millier de personnes dans la Base sous-marine. Grâce au talent de Mme Danielle MARTINEZ c'est devenu un lieu, notamment pour les expositions de photos, particulièrement apprécié des Bordelais qui y vont en masse. On y fait des choses formidables.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas progresser. Compte tenu des contraintes qui sont les nôtres, il n'y aura pas de projet de transformation radicale de la Base sous-marine dans les années qui viennent. Moi je suis très intéressé par l'idée de M. MICHELIN d'assurer le passage en transversalité. Il faut qu'on puisse traverser la Base quand on habite le quartier, et tirer partie de toutes les potentialités qui sont les siennes à l'heure actuelle.

En ce qui concerne l'attitude du Grand Port Maritime de Bordeaux, puisqu'il s'appelle comme ça maintenant, je ne ferai pas de remarque. Avant je glosais beaucoup sur son nom précédent qui était le Port Autonome en disant que sa principale qualité était d'être autonome. Je ne sais pas si maintenant sa principale qualité c'est d'être grand, mais enfin appelons-le Le Grand Port Maritime de Bordeaux. Il est de très bonne volonté. Il travaille en étroite liaison avec nous. Sa Direction actuelle est tout à fait décidée à bouger, à aménager la plaque portuaire et à faire revivre les Bassins à Flots.

Je terminerai en souhaitant que notre urbaniste en chef, je ne sais pas si c'est cela votre titre, soit exigeant. Il n'est pas question de faire un plan guide pour le « tableter » ensuite, comme on dit au Québec. Ça devra être un ensemble de prescriptions dont il faudra surveiller le respect, y compris en termes de volumétrie ou d'architecture, de façon que les architectes puissent certes laisser libre cours à leur imagination, mais dans le cadre d'une vision qui assure l'harmonie de ce quartier et surtout sa qualité de vie.

Je pense que sur les bases qui nous sont présentées aujourd'hui ce secteur des Bassins à Flots peut devenir, doit devenir, va devenir un des quartiers les plus agréables à vivre de la Ville de Bordeaux et de l'Agglomération Bordelaise. En tout cas nous allons y travailler tous ensemble avec M. MICHELIN, la CUB, le Port Autonome, la Ville, les associations qui sont déjà largement associées à cette réflexion et l'ensemble des acteurs, y compris bien sûr les investisseurs et les promoteurs.

Merci en tout cas. Nous nous retrouverons je pense à la Communauté Urbaine le mois prochain.

Agenda 21

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

AGENDA 21/PLAN CLIMAT DE BORDEAUX : Bilan des actions pour l'année 2009.

L'Agenda 21 de la Ville intégrant le Plan Climat a été adopté fin décembre 2008. Il se décline autour de 7 grands thèmes, 21 objectifs, 57 actions et 260 mesures.

43 actions sur les 57 relèvent du Plan Climat.

Une première communication avait été présentée au Conseil municipal lors de sa séance de juillet 2009 indiquant les avancées majeures au terme de 6 mois de mise en œuvre du plan d'action.

Aujourd'hui, le bilan présenté ci-dessous se propose de mettre en lumière **les actions les plus significatives et pour lesquelles nous disposons de données suffisantes pour en effectuer une première évaluation.**

Le bilan des 260 mesures est effectué dans les services par nos 6 experts, avec le soutien de l'ensemble des services, mobilisant une quarantaine d'agents qui surveille précisément les indicateurs de chaque action, ainsi que 350 correspondants Energie répartis dans tous les services de la Ville.

Pendant la 1^{ère} année de mise en œuvre de l'Agenda 21, **122 mesures ont d'ores et déjà été engagées**, soit la moitié de toutes les mesures inventoriées dans ce projet pluriannuel.

* * *

THEME 1 : Lutter contre les causes et les effets du changement climatique (4 objectifs et 14 actions)

L'objectif 1 : réduction de la consommation d'énergie (objectif : -38% à l'horizon 2014) et recherche d'alternative aux énergies fossiles (23% d'énergies renouvelables d'ici 2014).

- 1M€ ont été investis dans des actions dédiées aux économies d'énergies dans les bâtiments de la Ville, portant notamment sur la réalisation de 58 diagnostics énergétiques du patrimoine (contre 50 prévus) et d'études préalables (pour 33% des dépenses) et l'isolation et l'équipement des bâtiments (pour 66% des dépenses). La thermographie aérienne de Bordeaux (fin 2007) a été mise à profit dans cette double démarche. Ce budget a été doublé pour 2010.
- 12.000 m² de combles ont été isolés sur 11 sites dont 6.900 m² dans les écoles. Les écoles Beck Buisson et Montaud ont été réhabilitées et sont désormais aussi performantes que des bâtiments neufs.
- Les travaux pour 2 bâtiments de la Ville atteignant les performances dites BBC (Bâtiment Basse Consommation) sont lancés, il s'agit de la Maison des danses du Conservatoire national de Région et de la Maison Eco-citoyenne.

Séance du lundi 22 février 2010

- 350 correspondants Energie formés à cet effet constituent désormais un réseau de vigilance quant aux économies d'énergie.
- La consommation liée à l'éclairage public a été réduite de 2008 à 2009 de 18,8 %, passant de 21,8 GWh en 2008 à 17,7 GWh en 2009, soit une économie financière de près de 300 000 €. 330 leds supplémentaires et 127 réducteurs de tensions ont été installés ; 1400 lampes basse performance ont été supprimées.
- Les études sur les énergies renouvelables, notamment sur la géothermie, ont été achevées en 2009 et vont permettre en 2010 le raccordement géothermique des piscines Galin et Judaïque et, ensuite, le raccordement de l'Hôtel de Ville. Les écoles St Bruno et Anatole France ont été diagnostiquées dans la perspective d'une valorisation de la géothermie.
- La piscine du Grand Parc a été équipée de 350m² de panneaux solaires en toiture.
- La production électrique annuelle des cellules photovoltaïques en toiture des serres du Jardin Botanique, relevée au 11 décembre 2009, est équivalente à 34 970 kWh, ce qui équivaut à l'alimentation d'un peu plus de 11 foyers.

Très concrètement, dans l'ensemble du patrimoine de la Ville, **la réduction des consommations d'énergie de l'année 2009 par rapport aux consommations 2008 est de 4,6% (à périmètre constant, corrigé de la variation des données climatiques)**, ce qui correspond à une **émission évitée de plus de 50t d'équivalent CO₂**.

La consommation d'énergie des bâtiments de la Ville est passée de 90,4 GWh en 2008 à 86,2 GWh en 2009, en valeur corrigée.

La lutte contre la précarité énergétique est un sujet auquel s'attaque de manière prioritaire le Projet Social n°3.

- Dans ce registre, une des opérations pilotes de l'Agenda 21 consiste à équiper 10 familles volontaires de kits éco-économiques ; cette opération est confiée au Creaq, Centre régional d'Ecoénergie d'Aquitaine, association subventionnée par la Ville. A ce jour, les relevés font apparaître une réduction effective de 15 à 20% de la consommation énergie et eau de chaque foyer ; cela correspond précisément par famille et par an à 25 € sur la facture d'électricité et à 45 € sur la facture d'eau. L'installation de 200 kits est prévue pour 2010, une nouvelle composition du kit est également à l'étude ; ils comprennent actuellement des appareils hydro-économiques, des ampoules, des multiprises et des thermomètres.
- La carte thermographique de l'habitat des quartiers de Bordeaux est en ligne depuis avril 2009.

L'objectif 2 : modes de déplacement doux ou alternatifs.

Il renvoie au **Plan Eco-mobilité** adopté à l'unanimité en janvier dernier ; les objectifs 2009 de l'Agenda 21 sont atteints, ce qui correspond à une **émission évitée de plus de 1.600 t équivalent CO₂**, soit les émissions annuelles d'environ 700 foyers. Quelques chiffres :

- 920.000 € engagés par la Ville au profit de la politique d'éco-mobilité en 2009.
- Plus de 8.000 places de vélos sont aujourd'hui à la disposition des usagers.
- Avec la Maison du Vélo, 5 points de livraison sont désormais ouverts, (Caudéran, St Augustin, Grand Parc, La Bastide et Bordeaux Maritime).
- 5 nouvelles places de stationnement sur voirie réservées à l'auto-partage ce qui porte à 11 le nombre de **stations** disponibles en surface (pour 27 voitures et près de 500 conducteurs).
- 26 rues rénovées au bénéfice des piétons et des vélos, dont les rues Gratteloup, Tour du pin, Maubec et Camelle ...

L'objectif 3 : développement de l'aménagement urbain et l'habitat durable.

L'objectif 3 porte sur le développement de l'aménagement urbain et l'habitat durable.

- délivrance des permis de construire de la première phase du projet GINKO, et mise au point du 1er groupe scolaire (au label BBC, soit moins de 45 KWh/m²/an)
- réflexion en cours, en collaboration avec la CUB, sur le développement de réseaux de chaleur pour les Bassins à Flots, pour répondre à l'objectif d'un quartier 0 énergie,
- mise en œuvre d'opérations pilotes (Armagnac, bureaux rue Achard, rue E. Vaillant) et subventions pour la construction de logements sociaux en BBC (1,1 M€),
- poursuite des ateliers de concertation avec les habitants, associations et chefs d'entreprises pour les secteurs des Bassins a flot, de la Bastide et de l'OIN Euratlantique,
- assistance à maîtrise d'ouvrage développement durable pour l'analyse de tous les projets de construction et formation de tous les agents.
- de même, la Charte de la construction durable et la grille de lecture correspondante ont été signées le 19 février entre la Ville, les bailleurs sociaux et les promoteurs privés,

Séance du lundi 22 février 2010

- finalisation de l'étude confiée à CAP TERRE pour décliner les objectifs de la future opération d'aménagement Bastide Niel autour de 4 thèmes majeurs (énergie, déplacement, eau, déchets),
- lancement de l'étude d'urbanisme sur le secteur Bastide-Brazza au débouché du pont Bacalan-Bastide pour permettre la requalification du secteur des friches en quartier urbain et d'intégrer les enjeux environnementaux,
- en matière de développement de l'offre de logement éco réhabilités dans les quartiers centraux, le dispositif innovant initié dans le quartier Belcier (cf délibération juillet dernier). Ce dispositif, monté en partenariat avec la SACICAP de la Gironde et le CREAQ, sera renouvelé en 2010 et étendu au secteur Chartrons/Bacalan.
- Enfin, Bordeaux a été retenue comme l'un des sites pilotes du programme de rénovation des quartiers anciens dégradés lancé par le MEEDDM, dans lequel la lutte contre toutes les formes de précarité énergétique constitue une priorité.
- 2 fiches pratiques « réhabiliter durablement » et « construire durablement » élaborées par la Mairie. Ces fiches ont pour objectif d'aider les bordelais à opter pour des solutions judicieuses en matière de développement durable lorsqu'ils ont un projet de travaux.

En 2010, priorité est donnée à la mise en oeuvre du Projet Urbain, avec notamment la définition du plan d'aménagement de Bastide Niel et des secteurs opérationnels d'Euratlantique, dans lesquels les enjeux liés au développement durable (performance énergétique mais aussi mixité des fonctions, accessibilité par les transports en commun et qualité de vie) seront omniprésents.

L'objectif 4 : Réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets :

- L'envoi des courriers, le nombre de plis envoyés a diminué de 9% pour une réduction du coût de 15% par rapport à 2008, ce qui représente une économie financière de près de 90 000 €
- La refonte du règlement des marchés de plein air a débuté en avril 2009 ; l'objectif est de tendre vers un volume de déchet nul (palettes, cagettes, rejet d'huile, épluchures,). Les commerçants ont été sensibilisés par courrier depuis mai 2009. L'objectif « zéro déchets » est atteint pour le marché Pey-Berland.
- Quatre ambassadeurs du tri jouent un rôle important auprès des habitants qu'ils visitent lorsque se pose un problème, en collaboration avec les services de la Cub.

- Le Comité citoyen de propreté, qui a réuni en juillet un groupe de travail formé d'élus, de représentants de l'administration, de riverains, de commerçants et de syndics de copropriété, a présenté à l'automne des propositions d'amélioration s'appuyant sur les comportements et le civisme de nos concitoyens.
- L'acquisition de mobilier urbain se poursuit. 100 cendriers de rue ont été installés ainsi que 329 corbeilles.
- La Ville a pris le relais de la CUB en subventionnant l'achat par des particuliers ou des associations de composteurs et de récupérateurs, soit 178 composteurs et 176 récupérateurs.
- Enfin, pour ce qui est de la collecte d'encombrants (700 t en 2009), la Ville propose d'en améliorer la valorisation, notamment pour le bois et les métaux, ce qui va constituer un nouvel indicateur.

THEME 2 de l'Agenda 21 : la préservation de la ressource en eau et la biodiversité (4 objectifs, 11 actions, 43 mesures).

Les objectifs 5, 6 et 7 concernent la biodiversité.

De nombreuses actions ont été menées y compris en avance sur les objectifs à échéance 2011, voire 2014. Les actions les plus significatives sont les suivantes :

- la formation du personnel des parcs et jardins s'est poursuivie.
- l'inventaire de l'angélique des estuaires se poursuit, soit 300 pieds recensés sur 1700 m linéaires de berge de part et d'autre du pont d'Aquitaine.
- la signature d'une convention de partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- la réalisation des deux dernières tranches de plantation destinées à reconstituer la chênaie du Parc bordelais.
- la livraison de 5,5 ha d'espaces verts supplémentaires sur les quais de St Michel.
- Suite à l'installation des animaux de 11 races locales au Parc bordelais en avril 2009, 2 agneaux sont nés !

L'objectif 8 concerne la gestion de la consommation d'eau et la recherche de nouvelles ressources.

- Le bassin du Parc bordelais a été vidangé, nettoyé, réparé et étanchéifié. Un système de recyclage de l'eau est en place afin de limiter le pompage dans la nappe profonde oligocène. De même, le bassin du Jardin public a été vidé et curé à l'automne dernier. L'eau de renouvellement de ce bassin va servir au réseau d'arrosage goutte-à-goutte des plantations du Jardin public et du secteur.

- Sur plus de 4000 points de puisage municipaux, des équipements hydro-économiques ont été installés. Cette opération pilote a été menée dans les 40 bâtiments municipaux les plus consommateurs d'eau. La réduction attendue des consommations dans ces bâtiments est de l'ordre de 20 à 30 %.

- 2 points de remplissage de citernes d'arrosage à partir de nappes superficielles ont été créés.

- 5 cuves de récupération des eaux pluviales de 6000 litres chacune ont été installées dans des bâtiments relevant des Parcs et Jardins.

- Un diagnostic des pratiques et équipements d'arrosage sur 33 terrains de sports a été réalisé afin d'optimiser la programmation de l'arrosage.

- Des autocollants de sensibilisation aux économies d'eau ont été apposés sur chaque point d'eau des bâtiments et établissements municipaux par le biais des correspondants Energie-Eau.

- Depuis le début du mois de décembre, les eaux de débordement de la piscine du Grand Parc sont récupérées pour le nettoyage de la voirie, ce qui représente 20 m³ par jour

- Enfin, un poste de technicien de flux Eau dans les bâtiments vient d'être créé ; il est financé avec l'aide du Conseil général de Gironde sur les 3 premières années, au vu des efforts engagés par la Ville.

- Un point particulier sur les actions menées par le Jardin botanique : en décembre 2009, la récupération d'eaux pluviales a représenté 1518 m³ soit l'équivalent du volume en eau d'une 1/2 piscine olympique. Le stockage de cette eau pluviale a permis de couvrir largement les besoins en eau des plantes des serres.

Au plan du résultat global, **les prélèvements d'eau en nappe profonde sont en réduction de 46% par rapport à la période de référence 2002-2006**. Le résultat est certes remarquable mais il doit être poursuivi notamment sur le plan d'une **détection plus rapide des fuites en réseau. Un suivi mensuel des consommations va le permettre dès 2010**.

Toutes ces actions ont été récompensées en décembre dernier par le **trophée des Eco-actions** remis à la Ville de Bordeaux par l'association des Eco-Maires.

THEME 3 - Agir pour un environnement respectueux de la santé (2 objectifs et 4 actions).

Les objectifs 9 et 10 de ce thème sont tous à horizon 2011. Juste quelques exemples qui démontrent une bonne avancée :

- Les Parcs et jardins sont parvenus à réduire de 99,2% depuis 2005 l'usage des désherbants. Dorénavant, seuls les insecticides et fongicides autorisés en agriculture biologique sont désormais employés.
- Deux diagnostic de qualité de l'air intérieur sont en cours par l'AIRAQ (Air Aquitaine, réseau de surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine) dans l'école Montaud et la crèche « La courte échelle », tels que recommandés par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM).
- La Ville a participé à l'établissement d'une cartographie des zones exposées au bruit aux côtés de la Communauté Urbaine de Bordeaux ; ces données sont analysées en vue de l'élaboration d'un plan de prévention.

Le THEME 4 porte sur le développement d'une économie et d'une consommation solidaires et durables (3 objectifs, 9 actions).

Objectifs 11,12 et 13. Les 1ères actions s'inscrivant dans ces objectifs ont été engagées en 2009 :

- **le Guide des Eco-manifestations** et son corollaire le **Guide Eco-sportif** ont été réalisés en concertation avec les acteurs concernés, l'objectif étant que les principes proposés soient appliqués dans toutes les manifestations, sportives ou autres, sur le territoire de la Ville.
- Une étude sur **l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics** a été engagée. A titre d'exemple, le lot peinture de la Maison éco-citoyenne a été confié à une société d'insertion la Sarl E.I.P.F. pour un montant de 30.000 € et le chantier de nettoyage des espaces publics a été confié à l'association Inernet.

- Deux acheteurs, recrutés dans un 1^{er} temps pour **optimiser les coûts d'achat**, ont désormais la mission d'intégrer les clauses portant sur le développement durable dans les marchés publics.
- 53 marchés publics intègrent déjà le développement durable dans les critères d'attribution. Il est à noter que grâce à l'intégration de ces critères, le marché notifié peut déboucher sur des achats éco-responsables tels, par exemple, la prestation nettoyage dont les titulaires utilisent des produits de nettoyage éco-labellisés, ou bien les vêtements de travail, dont certains des produits proposés par le titulaire sont en coton « équitable » et/ou labellisés Oeko-Tex (label visant à garantir les qualités humano-écologiques des textiles, exempts de produits toxiques pour le corps et pour l'environnement).
- La pépinière d'entreprises des Chartrons, couveuse d'activités innovantes, qui accueille la Maison de l'initiative et de l'emploi et est gérée par la Maison de l'Emploi, est ouverte depuis septembre dernier.
- Plus de 400 commerçants ont adhéré au label commerçant artisan éco-citoyen développé avec la Ronde des Quartiers.
- La Ville de Bordeaux a participé au Forum NEED (nouvelle économie de l'environnement et du développement durable) le 26 mars 2009.
- Les ateliers modernes de bricolage fonctionnent ; ils permettent à des publics en difficulté d'auto-réhabiliter les logements qu'ils occupent, améliorant ainsi leurs conditions de vie et leurs compétences.

THEME 5 – Intégrer les publics les plus fragiles et améliorer leurs conditions de vie (2 objectifs, 6 actions).

Les objectifs 14 et 15 de ce thème concentrent de nombreuses actions développées dans le Projet Social n°3 adopté par le Conseil municipal de janvier dernier.

Quelques exemples :

- DIVERSI'TERRE, rencontre festive et confraternelle, organisée le 27 juin 2009 au Jardin botanique : cette manifestation inédite a réuni, après une année d'échange sur le développement durable, 650 personnes issues des communautés du Conseil de la Diversité. Cette rencontre a débouché sur l'édition d'un guide des éco-gestes en woloff, créole, turc et arabe, édité à 9 000 exemplaires.

- Un jardin à visée d'insertion est en cours d'installation sur le site de la maison Martin Videau, qui garantit une offre de logement pérenne pour des personnes en rupture sociale. Le jardin est un moyen de découvrir les notions de développement durable au quotidien : économie d'énergie, biodiversité, éco-mobilité, tri sélectif
- 51 établissements municipaux ont été diagnostiqués quant à leur accessibilité physique et intellectuelle. Une boucle magnétique est expérimentée à l'Athénée à destination des mal-entendants ; le Théâtre du Pont Tournant a été labellisé Tourisme et Handicap en 2009 dans les catégories « moteur, auditif et mental ».
- Les Parcs et Jardins ont fait appel à un ESAT (établissement et service d'aide pour le travail) afin de permettre à des personnes handicapées d'intervenir sur les espaces verts de la Ville
- L'association Relais France, qui collecte vêtements et linge, a consolidé 6 emplois créés en juillet 2008 et collecté 560 tonnes, soit 60 tonnes de plus qu'en 2008.

THEME 6 : Sensibiliser, informer et éduquer au développement durable et développer de nouvelles formes de gouvernance (4 objectifs, 11 actions).

L'objectif 16 - inscrire la culture dans la vie et dans la ville - a fait l'objet des actions suivantes :

- 3 résidences d'artistes étrangers ont été accueillies en 2009 : les artistes invités à l'exposition *Insiders* par le Capc et Arc en Rêve, des artistes japonais via le collectif ASuivre et des artistes de Kosice via l'association Point Barre dirigée par Marta Joinville.
- 16 partenariats internationaux ont été financés dont 15 dans le cadre de la convention triennale avec Cultures France.
- La Carte Culture a été lancée en septembre 2009 ; 900 ont été délivrées à ce jour.
- Evento s'est tenu du 9 au 18 octobre, avec une centaine d'artistes internationaux invités, sous la direction de Didier Faustino.

- Les anciens locaux de Citram dans le quartier Bordeaux Atlantique, ont été réaménagés pour y installer provisoirement Pola, collectif d'artistes, d'architectes et de designers, composé actuellement de 8 associations membres, 3 sociétés adhérentes et 8 ateliers d'artistes.
- 48 tournages de films, séries ou documentaires ont eu lieu à Bordeaux.
- Les Journées du Patrimoine ont accueilli 132 000 visiteurs, soit 40% de plus qu'en 2008.

L'objectif 17 concerne l'éducation de toutes les générations au développement durable.

- 15 diagnostics ont été effectués dans les **RPA** (Résidences pour Personnes Âgées) sur l'énergie, l'eau, les transports, les déchets, la qualité de vie, les relations sociales, la gouvernance et les achats. Les RPA Armand Faulat et Magendie ont élaboré des plans d'action Agenda 21. Ce projet, à terme appliqué à toutes les RPA, est pluri-annuel ; une animatrice est déjà nommée sur cette mission par le Pôle Senior.
- **L'action de sensibilisation des jeunes générations** au développement durable concerne les 98 établissements scolaires publics. Pour 2009, 16 nouveaux plans de déplacement ou « car-à-pattes » ont été mis en œuvre et confiés à l'association Réseau Graine Aquitaine qui propose un programme d'action intitulé « *sur la route de l'école* » avec l'agrément de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).
- **Un groupe de travail sur les actions d'éducation à l'environnement, composé de 8 directeurs d'écoles**, a été créé ; il contribuera à améliorer, valoriser et mieux faire connaître les projets des enseignants et de la Ville tout en établissant une meilleure communication entre les différents interlocuteurs (écoles, associations, services communautaires et municipaux).
- **Une initiation au jardinage de 13 classes** (325 enfants) a été organisée au Parc Rivière ; la découverte du monde végétal et l'initiation au développement durable et à l'éco-citoyenneté au Jardin Botanique, au moyen d'expériences scientifiques, de jeux et d'observations, a concerné plus de 1900 enfants (année scolaire 2008-2009).

Séance du lundi 22 février 2010

- De nouveaux « séjours d'environnement » à la montagne ont été organisés pour 5 classes, soit 125 enfants.
- Pour l'année scolaire 2009-2010, **52 classes vertes** ont été accueillies en structure municipale, soit un millier d'enfants bénéficiaires.

Le Sport, indicateur de bien être et de santé des habitants, est intégré à l'objectif 17.

- Le parc des sports de Saint Michel a été ouvert, sur 5,5 hectares d'espaces verts, en bordure de Garonne et au cœur de Bordeaux, dédié aux pratiques sportives, aux loisirs et à la détente. Cet apport en espaces verts contribue à la réflexion sur la trame verte et les corridors écologiques.
- 25 000 personnes ont été recensées pour Quai des Sports, manifestation mise en œuvre par la Ville pendant l'été 2009
- la Ville a édité 1.000 exemplaires en 2009 du « guide éco-sportif » ; c'est à la fois un manuel d'informations et de conseils et un répertoire pour une démarche responsable. Ce guide est téléchargeable sur *bordeaux.fr*.

L'objectif 18 concerne les actions visant à garantir l'accès à l'information pour tous.

- La Maison éco-citoyenne mobile a fait partie de ce dispositif. 9 300 personnes dont pratiquement 1000 enfants ont fréquenté ce lieu en 2009, plus d'une dizaine d'associations ayant contribué aux animations proposées.
- Les Rencontres Eco-citoyennes ont réuni plus d'un millier de personnes autour de Michel SERRE, Isabelle AUTISSIER, Jean-Louis ETIENNE et Serge ORU. De même, l'exposition « Eco-citoyen, éco-citoyenne » a accueilli plus de 29.000 personnes au Jardin Botanique et la projection du film HOME un millier de personnes.
- A souligner également : l'exposition d'appareils électroménagers, « Econolo », organisée par les habitants du quartier Bacalan et le Centre d'animation le 24 septembre 2009, ou encore la 1^{ère} édition de l'Eco-journée Belcier le 26 septembre organisée par l'association des Bains Douche et avec le concours de nombreuses associations.
- Le site Internet d'information et de concertation a été lancé le 4 décembre 2009, www.atelier21.bordeaux.fr (cf détail dans objectif 19).

- Bordeaux Magazine a bien fait écho des diverses manifestations liées au développement durable relayé par l'Info-Lettre
- L'Ecolo Flash a permis d'éclairer l'ensemble des agents de la ville sur les actions en cours de réalisation et incite à l'adoption de comportements éco-responsables et à la diffusion des bonnes pratiques.
- L'Espace Info Energie (EIE) de la Ville a été délocalisé dans les quartiers : cependant, après évaluation de ce dispositif, qui s'est avéré très peu utilisé par nos concitoyens, l'EIE tient désormais ses permanences à l'accueil de l'hôtel de ville, avant que d'intégrer la Maison éco-citoyenne quai Richelieu.
- Après acquisition par la Ville du 1^{er} étage de l'immeuble abritant la Maison de la nature et de l'environnement, pour permettre une extension de ses locaux, la Ville a par ailleurs soutenu les travaux de restauration.

L'objectif 19 porte sur la concertation citoyenne et la gouvernance.

La démarche de concertation de la Ville sur l'Agenda 21 et le Plan climat a fait l'objet d'une nouvelle phase qui se poursuivra en 2010, organisée autour :

- **d'une concertation numérique sur <http://atelier21.bordeaux.fr>.** Les premiers résultats sont encourageants. Le nombre de visiteurs est croissant (plus de 5.100 visites recensées début février depuis l'ouverture de la plate-forme collaborative le 4 décembre 2009). La rubrique la plus consultée étant celle des quartiers qui permet de géo-localiser les initiatives ou demandes postées (76 à ce jour). Les sujets abordés sont très divers : Agenda 21 des familles, installation de composteurs collectifs, lombricomposteurs, bacs de collecte pour le tri sélectif dans les quartiers, réduction des déchets non recyclables, énergie renouvelable, vélo-taxis, auto-partage, vélos, éco-quartier, pratiques éco-citoyennes, projets scolaires pour l'année de la Biodiversité en 2010, projets liés à la solidarité...

Par ailleurs, la Délégation au Développement Durable répond formellement par écrit à toutes les questions posées..

- **d'une concertation avec les Institutions et les spécialistes au sein des « Ateliers de fabrique ».** Sept Ateliers de fabrique correspondant aux 7 thèmes de l'Agenda 21 ont été traités chacun en 3 sessions de 3h, soit 63 heures de débat. L'objectif était de nourrir la démarche de la Ville de l'avis des spécialistes dans tous les domaines abordés. Plus de 150 personnes y ont participé depuis le 2 novembre dernier : entreprises, responsables associatifs, représentants des collectivités locales et territoriales, universitaires, enseignants, chercheurs, simples citoyens, élus, agents municipaux.

Les comptes rendus de ces Ateliers sont en ligne sur le site atelier21.bordeaux.fr.

- Le 3^{ème} axe de la concertation concerne le travail des maires adjoints dans les quartiers avec les structures municipales et les relais associatifs. Il s'agit dans ce cadre de mobiliser les Bordelais autour des projets concrets mis en oeuvre avec les élus de quartier et d'aller à la recherche de nouveaux publics. Le détail de la mise en oeuvre sera en ligne sur atelier21.bordeaux.fr très prochainement. Ce volet initié en 2009 sera développé prioritairement en 2010.

Le Forum de restitution de la concertation de l'Agenda 21 /Plan climat aura lieu le 6 avril prochain.

Gouvernance Agenda 21/Plan climat : les dates de réunions des instances de concertation les plus importantes sont les suivantes :

- Le Conseil scientifique du développement durable s'est réuni le 13 janvier (mise en place), les 13 et 19 mai (remise du 1^{er} rapport sur l'impact des antennes relais et des téléphones mobiles)

- Le Conseil consultatif et participatif de la Ville s'est réuni le 26 mai 2009

- Le Comité de pilotage Agenda 21 s'est tenu le 16 juillet

- le Forum social s'est tenu le 7 novembre 2009

- La Délégation au développement durable a participé aux réunions du réseau des Agendas 21 de la Gironde, du Comité régional Agenda 21 et projets territoriaux, du Comité 21...

La Ville est dorénavant membre de la Commission de suivi territorial du Grenelle co-présidée par le Préfet et le Président du Conseil régional, dont la première réunion s'est tenu le 7 janvier dernier.

L'inscription de la Ville dans des réseaux :

Cette participation s'est intensifiée :

- réseaux locaux (réseau départemental des Agenda 21 de Gironde, J'éco l'eau Gironde, comité de pilotage régional « projets territoriaux de développement durable - Agenda 21 »),
- réseaux nationaux (Comité 21, commission développement durable de Association des maires des grandes villes de France, club des Villes et territoires cyclables ...),
- réseaux européens (Eurocités, Energie-Citées, ACCID)
- réseaux internationaux (ICLEI - Conseil National pour les initiatives écologiques locales)

L'adhésion de la Ville et sa participation à ces différents réseaux poursuit plusieurs objectifs :

- mutualiser nos efforts et rendre cohérente notre politique au sein du territoire local,
- s'inspirer des bonnes pratiques et des opérations pilotes mises en oeuvre par d'autres Villes françaises ou étrangères et faire connaître nos propres avancées (ex : notre participation aux travaux du Comité 21 sur l'énergie, la ville durable...),
- saisir les opportunités d'inscription dans divers concours ou appels à projets (ex : les Rubans du développement durable),

- faire entendre la voix des Villes qui représentent près de 80% de la population mondiale pour tirer vers le haut les exigences en matière de développement durable au plus haut niveau (exemple de la participation de Bordeaux au sommet de Copenhague des Collectivités locales en juin dernier dans le cadre des rencontres préalables au COMOP 15 ou de la journée du 9 décembre),
- Construire ensemble des projets pilotes (ex : projet d'éco-centre 2.0 dans le cadre du cluster de 21 villes d'Europe et de Méditerranée connectées et durables, « Cluster Green & Connected Cities »)...

Le THEME 7 concerne les coopérations internationales et la solidarité Nord-Sud
(3 objectifs – 11 actions)

L'objectif 20 concerne la pérennisation des réseaux de concertation et d'échanges :

- mission exploratoire au Danemark sur les thèmes des énergies renouvelables (éolienne, géothermie et solaire), des éco-quartiers et de la mobilité urbaine,
- participation du Maire à la Cop 100 lors du Sommet de Copenhague et signature du Cities Act,
- la mise en place du réseau francophone des secrétaires généraux de mairie se poursuit dans la perspective de la formation des fonctionnaires africains,
- un échange d'expertise avec le Québec en faveur de l'intégration durable des immigrants et de la lutte contre les discriminations s'est engagé avec la venue à Bordeaux du responsable du Conseil interculturel de la Ville de Québec.

En plus de ces actions répertoriées dans l'Agenda 21, d'autres actions ont été initiées :

- une mission exploratoire à Helsinki sur les thèmes des réseaux de chaleur, du tri sélectif des déchets et de la gestion de l'eau,
- des échanges d'expériences avec plusieurs villes chinoises, dont notre jumelle Wuhan sur l'efficacité énergétique, l'énergie solaire et la bio-électricité, ainsi que Shanghai, Pékin et Xian sur la mobilité urbaine,
- un échange d'expériences dans les domaines de l'urbanisme et de la mobilité urbaine, engagé avec la Ville de Casablanca
- la formation des fonctionnaires territoriaux oranais sur l'informatisation des services
- l'appui technique à la mise en œuvre de Brigades vertes à Bamako, qui est dans sa 2^{ème} phase,

- la rencontre de jeunes Israéliens et de jeunes Bordelais sur le thème de l'enrichissement par la diversité culturelle

Enfin, l'objectif 21 concerne les solidarités Nord-Sud :

- subvention de 30 000 € versée en appui du projet d'assainissement des eaux pluviales de Ouagadougou mené par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.
- équipement en panneaux solaires d'un centre communautaire de santé au Mali.

* * *

Pour conclure ce bilan, il paraît utile de formuler 4 observations :

- 1. La mise en œuvre des actions engagées en 2009 au titre de l'Agenda 21/Plan climat** s'élève à 20 M€. 7 M€ relèvent du fonctionnement, 13 M€ de l'investissement, soit 20% du budget d'investissement de la Ville ; sont exclus de ce montant les salaires des agents de la Ville (hormis ceux des agents du service d'hygiène et de santé) ainsi que les dépenses engagées par le CCAS ou les organismes subventionnés.
- 2. Le Plan Climat et l'Agenda 21 de la Ville sont une composante de sa stratégie globale** et sont aujourd'hui développés en cohérence avec les autres grands projets stratégiques de la Ville :
 - Le projet urbain Bordeaux 2030,
 - Le Projet Social n°3,
 - Le Plan Eco-mobilité.
- 3. Le développement des initiatives des collectivités locales dans l'élaboration de leurs Agendas 21 suscite de la part de l'Etat le souhait de voir émerger un Référentiel National des Agendas 21.**

La Ville de Bordeaux fait partie des Collectivités pilotes participant à la mise en œuvre de ce référentiel.

- 4. Le caractère évolutif permanent, continu et nécessairement concerté de l'Agenda 21.**

Ce point est essentiel. La démarche engagée dans le cadre de l'Agenda 21 n'est aucunement figée. Les actions engagées doivent être évalués en toute transparence. Cette évaluation partagée devra pouvoir conforter les options prises initialement ou permettre de les faire évoluer dans l'objectif de rendre de plus en plus pertinente l'action publique en faveur du développement durable.

M. LE MAIRE. -

Nous allons passer maintenant à la deuxième communication qui porte sur l'Agenda 21, le plan climat de la Ville de Bordeaux.

Vous savez que nous nous étions engagés fin décembre 2008 lorsque nous avons adopté ces documents à vous présenter un bilan régulier de sa mise en œuvre. Je vais donc demander à Mme Anne WALRYCK de présenter ce premier bilan.

(Intervention illustrée par une présentation vidéo)

MME WALRYCK : -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, vous avez entre les mains un document, donc je ne vais pas vous faire la lecture, ça serait trop long. J'ai choisi de vous faire une présentation imagée qui ne reprend que quelques aspects qui figurent dans ce bilan.

Je vous rappelle que notre Agenda 21 adopté en décembre de l'année dernière, réunit autour de 7 grands enjeux, 21 objectifs, 57 actions et 260 mesures.

A ce jour nous avons engagé 122 mesures, c'est-à-dire un peu moins de la moitié de l'ensemble. C'est un plan pluriannuel, je vous le rappelle.

Nous avons sur 2009 engagé 65 actions sur 85 qui étaient prévues, soit un taux de réalisation sur 2009 de 76%.

Le bilan qui va vous être proposé et que vous avez sur papier, est un exercice difficile et compliqué.

Avec la coordination de la délégation développement durable que je remercie, de Patrick Faucher et de toute l'équipe, grâce aux 6 experts de l'ensemble des directions, grâce à 40 collaborateurs de l'ensemble des directions et grâce au réseau de « sentinelles » que nous avons mis en place cette année avec nos correspondants Energie eau, nous sommes à même de suivre l'ensemble de ces mesures. Mais je dirai simplement que pour une seule mesure, c'est plusieurs indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs. Donc vous comprendrez la difficulté de l'exercice.

Deuxième remarque préalable. Nous ne pouvons pas disposer à ce jour de l'ensemble de l'état lié à ces actions et à ces indicateurs pour la bonne et simple raison que pour certains d'entre eux nous devons recevoir des factures que nous n'avons pas reçues. Certains d'entre eux nécessitent la réalisation complexe d'un certain nombre d'études avant de pouvoir donner un résultat. Donc c'est pour ça que nous vous proposons une étape aujourd'hui, et qu'au fil de l'eau nous compléterons cette évaluation.

Troisième préalable, l'Agenda 21 ce n'est pas que ma délégation, ou la délégation du développement durable avec Constance MOLLAT, Laetia JARTY et Alexandra SIARRI. C'est une collaboration, une co-construction / collaboration dans la mise en œuvre des actions par l'ensemble de mes collègues élus et l'ensemble des directions et services de la Ville.

Dernière remarque préalable, comme vous le savez nous sommes engagés à faire à mi-étape de cet Agenda 21 qui court jusqu'en 2014 un nouveau bilan carbone qui nous permettra d'appréhender avec un peu plus de précision les efforts que nous aurons accomplis, et surtout les réadaptations éventuelles à apporter à notre plan d'action en ce qui concerne en tout cas les 43 actions sur les 57 qui relèvent du plan Climat Energie de la Ville.

Quelques résultats ou quelques constats.

Sur le Thème 1 : la lutte contre les causes et les effets du changement climatique.

Les moyens engagés pour arriver à notre objectif d'une baisse de 38% de la consommation d'énergies et de 23% d'énergies renouvelables dans les années à venir : nous avons investi 1 ME en 2009 pour faire des économies d'énergies dans les bâtiments municipaux.

Vous voyez la répartition de ces 1 ME. Grosso modo 33% c'est pour réaliser les diagnostics énergétiques préalables à l'engagement des travaux. On est allé au-delà des objectifs puisqu'on devait en faire 50 et que nous en avons fait 58, et les études préalables.

66%, c'est effectivement la réalisation des travaux avec l'isolation des combles sur 12000 m², sur 11 sites, l'isolation par les menuiseries, et enfin, un certain nombre de nouveaux équipements plus efficaces en termes d'énergie.

Toujours sur ce thème, un certain nombre de résultats concrets.

Vous voyez que la consommation d'énergie liée à nos bâtiments, à notre patrimoine, a baissé cette année de 4,6%, ce qui nous a amenés à une économie sur notre facture de 560 KE. Donc rapporté à l'investissement que nous avons fait de 1 ME, vous voyez que le retour sur investissement est assez évident.

Nous avons par ce fait évité 50 tonnes d'émission de gaz à effet de serre qui sont à ramener aux 36.000 tonnes équivalent CO₂ émis dans l'atmosphère dans le bilan carbone lié à nos services et à notre patrimoine sur l'année.

En termes d'éclairage public, là aussi grâce aux investissements, au changement des équipements, nous sommes arrivés à une baisse de consommation de 18,6% ce qui est quand même assez conséquent, à une baisse de notre facture de pratiquement 18%, et donc à une économie de 300 KE sur l'année. C'est supérieur à ce que nous avions envisagé en la matière.

Je passe rapidement en ne vous donnant que quelques exemples.

Le Plan Eco-mobilité, je n'y reviens pas puisque nous l'avons adopté à l'unanimité le 25 janvier dernier. Simplement en termes de résultat, l'évaluation qui est faite c'est 1600 tonnes équivalent carbone évitées en référence à l'année précédente, ce qui n'est pas mal. Je vous rappelle que dans le bilan carbone sur l'ensemble du territoire, 39% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de nos modes de déplacement, ce qui fait 585.000 tonnes équivalent CO₂. Donc nous sommes sur la bonne voie même si beaucoup reste à faire.

Vous avez vu que 7 à 9% de nos déplacements se font dorénavant en vélo. Monsieur le Maire, vous avez signé la charte à Bruxelles qui nous engage dans un objectif de 15% d'ici 2020.

Samedi dernier avec la CUB nous avons lancé le système complémentaire V'CUB qui va nous permettre de compléter tout ce qui est mis en œuvre depuis 2001 par la Maison du Vélo.

Et nous allons tout à l'heure proposer une délibération pour promouvoir et développer l'auto-partage.

Toujours sur ce Thème 1, tout ce qui concerne l'aménagement urbain et l'habitat durable. Sous l'autorité d'Elizabeth TOUTON, la D.G.A., 2,4 ME ont été engagés en 2009 au titre des actions inscrites à l'Agenda 21. Ces actions concernent notamment les éco-quartiers. On vient d'entendre Nicolas MICHELIN sur le plan guide pour les Bassins à Flots. Je ne reviendrai pas sur ce magnifique projet.

Vous savez qu'on a avancé sur le projet Ginko qui sera la première réalisation sur Bordeaux.

En matière d'éco-construction je soulignerai simplement, Monsieur le Maire, puisque cela date de vendredi, la signature de la charte de construction durable à Bordeaux qui a été signée avec l'ensemble des bailleurs sociaux et les promoteurs privés, qui les engage sur 9 points essentiels qui feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'une réadaptation si nécessaire.

J'insisterai sur les opérations en matière d'éco-construction, particulièrement dans le social puisque nous avons à ce titre-là mis en œuvre un certain nombre d'opérations pilotes, Armagnac, etc., et des subventions pour la construction de logements sociaux en basse consommation pour 1.100.000 euros.

Eco-réhabilitation : des opérations expérimentales et exemplaires qui vont être continuées en 2010.

J'insisterai sur la formation de tous les agents à cette culture qui a été engagée et qui va se poursuivre.

Egalement une action de sensibilisation et d'information auprès de l'ensemble de nos concitoyens avec deux documents pratiques qui ont été réalisés par la Mairie : « Réhabiliter durablement » et « Construire durablement », pour ceux qui portent des projets de réhabilitation ou de construction durable et les aider dans leur choix.

Tout cela se rajoute aux outils de sensibilisation avec la carte thermique de Bordeaux et l'espace Info-énergie qui, comme vous l'avez vu, est installé dorénavant depuis la semaine dernière à l'entrée de la Mairie deux fois par semaine pour accueillir l'ensemble de nos concitoyens, qui fera l'objet également d'un lieu supplémentaire à la future Maison Eco-citoyenne quai Richelieu.

Le Thème 2 : préserver la ressource en eau et la biodiversité.

J'insisterai simplement sur l'eau. La consommation d'eau dans les parcs et jardins. Vous voyez que la baisse est spectaculaire. Elle est de 75% entre les deux périodes de référence.

Vous le voyez dans ce schéma, on l'a mis volontairement parce qu'on voit bien les périodes de rupture :

2005 correspond tout simplement à la mise en place d'une politique de gestion raisonnée dans nos parcs et jardins.

2007 correspond à l'application de la charte de l'écologie urbaine et du développement durable de la Ville.

2009 correspond aux efforts supplémentaires consentis dans le cadre de l'Agenda 21.

Vous voyez que notre objectif est d'arriver à stabiliser notre consommation à 180.000 m³ par an. Les chiffres, là, sont en valeur réelle, donc ne tiennent pas compte de l'agrandissement des espaces verts. Il y a eu 5,5 ha de plus cette année, 2 ha de plus l'année dernière, il y aura 2 ha de plus l'année prochaine, etc. Et dans ce tableau, les valeurs ne sont pas corrigées des variations liées aux aléas climatiques. Quand vous avez une année plus pluvieuse en 2008 et beaucoup moins en 2009, évidemment la consommation est légèrement supérieure.

Néanmoins, deux ou trois exemples pour vous expliquer cette politique :

- 40 zones de « zéro arrosage » aujourd'hui dans nos parcs et jardins,
- paillage systématique autour des arbres et des massifs,
- 53 km de goutte à goutte sont installés,
- la tonte des gazons et espaces verts est beaucoup plus espacée, ce qui d'ailleurs est en lien avec la préservation de la biodiversité sur ces espaces-là,
- le choix des essences est beaucoup plus adapté aujourd'hui,
- et enfin la récupération des eaux de pluie qui peuvent permettre d'arroser également nos espaces verts.

Il y avait un autre enjeu tout aussi important, alors là pour la politique globale de consommation de l'eau pour l'ensemble des usages de la Ville : c'est un objectif de réduction considérable des prélèvements en nappes profondes. C'est une réalité. Sur la période de référence 2002 / 2006, réduction de 46%. Nous devons absolument poursuivre dans cette voie.

Je dirai qu'au total l'ensemble de ces actions, Monsieur le Maire, a fait l'objet de la remise d'un trophée Eco-actions, Eco-maires, au mois de décembre dernier récompensant les efforts menés par la Ville et par ses services.

Sur la biodiversité deux mots. Vous savez que 2010 est l'année Internationale de la Biodiversité, donc nous aurons toute une programmation de nouveaux projets à vous présenter.

D'ores et déjà sur 2009 on peut citer les grandes avancées suivantes :

La formation du personnel des parcs et jardins qui est tout à fait exemplaire. C'est la seule ville en France qui a une formation aussi exemplaire pour l'ensemble de ses 300 agents, qui a démarré en décembre 2007 et qui va se poursuivre jusqu'à mi-2010.

C'est également en matière de biodiversité 128 espèces qui sont recensées à Bordeaux dont un inventaire qui se poursuit en particulier pour notre plante un peu symbolique à Bordeaux qui est l'Angélique.

La signature - on l'a acté il y a quelques mois en Conseil Municipal – d'une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

La reconstitution de la chênaie du Parc Bordelais cette année.

5,5 ha d'espaces verts supplémentaires quai Saint Michel.

Séance du lundi 22 février 2010

La réintroduction de races animales locales. On en a déjà parlé. Nous avons même la naissance de deux agneaux en perspective.

On reviendra un peu plus tard sur la biodiversité.

Sur le Thème 3 : agir pour un environnement respectueux de la santé.

La aussi je mets en avant une évolution tout à fait spectaculaire. Nous sommes d'ailleurs en avance sur les objectifs que nous avons. C'est l'évolution des quantités d'herbicides utilisés dans les parcs et jardins. Vous voyez qu'on arrive pratiquement à zéro aujourd'hui en utilisation.

Nous avons également dans d'autres domaines avancés sur la réalisation de diagnostics de qualité de l'air dans une école maternelle et dans une crèche. Nous disposons depuis vendredi après-midi des premiers résultats qui sont tout à fait provisoires puisque les études doivent être poursuivies jusqu'au mois de juin prochain. En tout cas les résultats, Monsieur le Maire, sont tout à fait satisfaisants puisqu'aucune intervention n'est appelée au vu des résultats que nous avons réunis aujourd'hui pour ces deux établissements scolaires.

Nous avons participé aux côtés de la CUB à l'établissement d'une cartographie des zones exposées au bruit. La pollution sonore fait l'objet d'un débat dans le cadre de la concertation dont je parlais tout à l'heure. Il nous faut maintenant, au vu de ces données que nous sommes en train de finaliser avec la CUB, élaborer un plan de prévention du bruit.

Enfin, vous avez Monsieur le Maire pris dernièrement un arrêté visant à interdire l'installation d'antennes relais à moins de 100 m des établissements sensibles. Nous appliquons jusqu'ici ce principe de précaution. Nous l'avons transformé en une décision un peu plus volontariste de notre part.

Sur le Thème 4 : Développer une économie et une consommation solidaires et durables.

J'insisterai sur la réalisation de l'étude qui a été faite pour l'inscription des clauses sociales dans nos marchés publics, et sur la progression tout à fait importante des clauses développement durable, qu'il s'agisse des aspects environnementaux ou sociétaux, de solidarité ou d'insertion sur nos marchés. 248 marchés intègrent en 2009 ces critères sur 552.

Et la poursuite des efforts qui sont consentis avec l'association La Ronde des Quartiers en particulier, dans un effort en direction des commerçants et des artisans pour les engager dans cette démarche à nos côtés.

Toujours sur le Thème 4 :

Nous avons réalisé deux guides cette année. Un guide avec Arielle PIAZZA et toute l'équipe des sports pour les éco-manifestations sportives avec l'ensemble des associations et des clubs sportifs.

Et un peu en amont, le guide plus général de l'ensemble des éco-manifestations pour la Ville.

Pour vous donner un ordre de grandeur, en 2009 la Ville a accueilli sur son territoire, et c'est en progression croissante ce qui traduit bien le dynamisme et l'attractivité de la Ville, près de 3000 manifestations, dont 116 organisées directement par la Ville.

Séance du lundi 22 février 2010

Notre objectif est de faire aujourd'hui de la sensibilisation et de l'accompagnement avant de rendre contraignantes dès 2011 les différentes mesures qui sont préconisées dans cette charte.

Nous avons également réalisé - on s'était engagé à vous répondre là-dessus avec Stéphane DELAUX – le bilan carbone de la Fête du Fleuve en 2009. Celui-ci a été chiffré par nos experts à peu près à 950 tonnes d'émission de gaz à effet de serre en équivalent, et donnera lieu à une compensation que Stéphane DELAUX expliquera peut-être tout à l'heure.

Toujours sur ce thème-là, beaucoup de demandes et beaucoup de progressions ont été faites dans le registre de la mise à disposition ou la création de jardins partagés. Vous voyez un exemple qui a été inauguré en avril dernier, le jardin partagé de la place des Martyrs de la Résistance qui a été élaboré et co-conçu par l'association du Village Saint Seurin. Il fonctionne très bien. Il est intergénérationnel. On y produit des fruits, des légumes et des fleurs. Il y a des écoles, une maison de personnes âgées, tous les riverains de la place. C'est autogéré par eux. Cela a été installé par la Direction des Parcs et Jardins. Ça fonctionne bien.

Dans le même esprit nous avons fait des aménagements qui sont terminés aujourd'hui au Jardin de ta sœur sur la friche Dupaty.

Nous avons démarré le nouveau jardin partagé sur le Parc Rivière.

Et nous avons lancé les 9 nouvelles parcelles aux Aubiers qui vont faire l'objet d'un aménagement très prochainement.

Les AMAP font l'objet d'une demande également soutenue. Sauf, Monsieur le Maire, que l'association qui réunit l'ensemble des AMAP à l'échelle de la Gironde nous demande de ne pas trop faire la promotion du système parce que, derrière, c'est toute l'organisation de la filière qui ne suit pas. Donc on est en train de travailler avec la Chambre d'Agriculture et un certain nombre d'acteurs pour essayer de faire en sorte que cette filière puisse être aidée et s'organiser pour ce faire.

Sous l'égide de Jean-Marc GAÜZERE concernant la restauration dans les cantines, les RPA, les clubs seniors, etc., nous sommes arrivés à dépasser l'objectif de 2009. Nous sommes à 10% de repas – 18.000 repas tous les jours – qui sont cuisinés à partir de produits bios ou issus de l'agriculture raisonnée, de produits locaux et de saison, y compris des produits pour ce qui concerne les fruits secs qui sont issus du commerce équitable. L'objectif étant dans le cadre de l'appel d'offres qui va être lancé d'arriver à 20% en 2012.

Avec Anne BREZILLON, on peut citer l'opération Diversité avec l'ensemble des communautés au mois de juin dernier, ou le guide des éco-gestes traduit en plusieurs langues.

Avec Joël SOLARI, les 51 diagnostics réalisés sur l'accessibilité physique et intellectuelle des bâtiments avec des expérimentations qui sont décrites dans votre document.

Sur le Thème 5 je ne vais pas m'appesantir dans la mesure où le Projet Social voté au dernier Conseil Municipal fait état de l'ensemble des actions réalisées et surtout des innovations qui vont être apportées.

J'insisterai simplement sur la reconnaissance qui a été donnée à ce Projet Social. Il a fait l'objet d'une reconnaissance toute particulière vendredi dernier pour le mode de concertation et

Séance du lundi 22 février 2010

l'organisation des ateliers. Sur un plan national Martin HIRSCH a mis en avant ce qui a été fait à cet égard.

Sur le Thème 6, on vous montre quelques exemples de sensibilisation et d'information de tous les publics.

En interne, avec un « Ecolo-Flash » que d'ailleurs l'ensemble des élus reçoivent, qui est envoyé aux 4000 et quelques collaborateurs de la Mairie.

Des opérations de sensibilisation et d'ouverture à tous les publics avec en particulier La Journée du Patrimoine.

Pour la culture avec Dominique DUCASSOU, on peut citer le lancement de la carte culture pour les jeunes en septembre dernier.

Sur les autres opérations, je ne m'appesantis pas. Vous les avez dans le document.

Toujours sur le Thème 6, la Maison Eco-citoyenne Mobile où 9.300 personnes ont été accueillies l'année dernière.

Un certain nombre d'opérations nous ont permis d'avoir à peu près 40.000 Bordelais qui ont participé à des opérations d'animation, des conférences, des débats, des rencontres éco-citoyennes, la projection de films, etc.

Demain nous aurons la Maison Eco-citoyenne définitive.. Vous voyez une image encore un peu virtuelle, mais si vous êtes passés quai Richelieu vous avez vu que les travaux se poursuivent. Cette Maison Eco-citoyenne sera la vitrine de tout ce qui se fait en matière de développement durable certes par la Ville, mais aussi par l'ensemble des acteurs, l'ensemble des associations et l'ensemble des habitants. Ça sera ouvert à tous les publics, en particulier aux enfants le mercredi. Nous espérons une ouverture au mois de juillet et l'inauguration en septembre.

Enfin la concertation. On en parlera dans le détail au Conseil Consultatif et Participatif du Développement Durable, notre outil de gouvernance, que vous réunissez, Monsieur le Maire, le 23 mars prochain.

On peut dire un mot sur la concertation numérique (atelier21.bordeaux.fr) qui est un nouvel outil de concertation pour essayer de capter en particulier les jeunes et d'autres communautés.

5.400 visites à ce jour. Un peu plus de 80 initiatives postées, un certain nombre de commentaires, et l'ensemble des comptes rendus des réunions de concertation qui sont sur ce site accessibles à tous.

Concertation institutionnelle lancée le 2 novembre dernier, achevée dans les ateliers de fabrique le 11 février dernier : 3 sessions sur les 7 ateliers qui ont réuni à peu près 150 personnes, 70 heures de réunion, et ça ne s'arrête pas là, parce que, entre chacun des ateliers et avant la restitution de la concertation qui aura lieu le 6 avril prochain où vous serez tous conviés, il y a ensuite des réunions pour qu'on mesure la faisabilité, ou qu'on donne un caractère opérationnel aux propositions qui ont été formulées.

Ensuite la concertation grand public dans les quartiers. On est en train de l'organiser avec tous les maires adjoints de quartier. Le premier atelier aura lieu sur la rive droite à La Bastide avec Muriel PARCELIER le 10 mars prochain.

Séance du lundi 22 février 2010

Dernier thème, le Thème 7 : Les coopérations internationales et la solidarité Nord-Sud avec Didier CAZABONNE.

On rappelle les grandes lignes. Copenhague, on en avait déjà parlé avec la signature du Cities Act.

Les échanges avec Québec sur l'intégration durable des immigrants.

La Chine avec Wuhan, Pékin, Shanghai, sur des thématiques d'échanges d'expériences et de soutien en matière de développement durable.

L'Afrique : Ouagadougou avec une aide de la ville directe sur l'assainissement en eau pluviale.

Bamako, avec les brigades vertes.

Casablanca, avec l'urbanisme et la mobilité urbaine.

Nous avons terminé ce bref rappel.

En conclusion je voulais dire que nous travaillons actuellement dans le cadre de la concertation avec l'ensemble des acteurs à l'établissement d'un baromètre grand public du développement durable. Exercice difficile.

Vous savez que le 20 janvier dernier est sorti le rapport qui a fait un certain nombre de préconisations dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. En plus des 4 grands indicateurs liés au contexte socioéconomique qui sont proposés, une quarantaine d'indicateurs sont proposés pour suivre à la fois la problématique liée au climat, aux transports, à la consommation, à l'énergie. Nous sommes en train de regarder cela de près.

Je vous rappelle pour terminer que nous faisons partie du groupe des 12 autres collectivités choisies par le MEEDEEDDM pour expérimenter un Référentiel National dont nous attendons les conclusions pour l'été prochain.

M. LE MAIRE. -

Merci beaucoup. Je voudrais saluer le travail considérable qui a été fait depuis quelques années et depuis quelques mois depuis l'adoption notamment de cet Agenda 21 à la fois par les élus en charge de ces différentes questions et par nos services. L'administration municipale s'est vraiment mobilisée. La désignation de correspondants développement durable dans chacun des services a été une mesure très positive. On sent qu'il y a vraiment maintenant une volonté, un intérêt, je dirais presque une passion, un enthousiasme pour toutes ces questions.

C'est d'autant plus méritoire que ce n'est pas au goût du jour. Je suis très inquiet de voir ici ou là monter en puissance les climato-sceptiques ou les environnemento-sceptiques. Au motif que le GIEC a pu commettre ici ou là quelques erreurs on est en train de nous expliquer que tout cela ne tient pas la route et qu'il faut donc relâcher les efforts.

Quelles que soient les imperfections ou les incertitudes de la science du climat il y a des réalités incontournables qui sont devant nous. Les phénomènes climatiques se dérèglent. L'épuisement d'un certain nombre de ressources qui ne sont pas indéfiniment renouvelables est évident, inévitable et incontournable là encore. Et de toute façon pour des tas de raisons

liées à la santé, à la qualité de vie, nous avons l'ardente obligation de changer nos modes de vie, nos modes de consommation, nos modes de production.

Donc les villes doivent donner l'exemple dans ce domaine. Je me réjouis que Bordeaux, avec des imperfections bien entendu, avec des marges de progrès incontestables, se soit engagée avec beaucoup de détermination dans cette voie.

Je dis « marges de progression » car quand j'entends que nous n'arrivons pas à dépasser 10% dans les fournitures bios pour nos cantines scolaires, ça me laisse insatisfait. Il y a des villes dans le Nord de l'Europe qui sont à 50 ou 60% et qui se fixent pour objectif d'ici quelques années 90%.

MME WALRYCK : -

Il n'y a pas de fournisseurs.

M. LE MAIRE . -

Il n'y a pas de fournisseurs... Alors il n'y a qu'à aller acheter au Danemark... Je ne sais pas comment ils produisent au Danemark. Il faut mettre la pression là-dessus. Il ne faut pas se satisfaire de ce qu'on nous raconte parce qu'on est encore très en retrait par rapport aux objectifs qu'on devrait atteindre.

M. HURMIC.

M. HURMIC . -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, d'abord je m'associe aux propos que vous venez de tenir vis-à-vis de l'attitude de ceux qu'on peut appeler les climato-sceptiques. C'est vrai qu'actuellement il y a toute une vague de propagande médiatique autour d'erreurs techniques qui ont été commises par les 2500 chercheurs du GIEC, notamment une qui est largement exploitée, à savoir qu'ils se sont trompés dans ce que les anglo-saxons appellent la datation de la fonte des neiges de l'Himalaya. Il y a effectivement une erreur, une précipitation de date qui est actuellement reprochée aux chercheurs de l'Himalaya.

De même qu'il y a une deuxième erreur également sur la période d'inondation des Pays-Bas. Deux erreurs techniques qui ont été d'ailleurs reconnues par les chercheurs du GIEC ;

Donc à partir de ces erreurs ponctuelles et techniques c'est vrai qu'il y a toute une campagne de presse orchestrée par – ce sont les Américains qui le disent – les lobbies pro-prétoiliers qui sont derrière cette campagne de presse. Mais c'est vrai que se sont associés, notamment chez nous, un certain nombre de scientifiques qui d'ailleurs ne sont pas des climatologues, mais qui actuellement véhiculent largement dans les médias tout leur scepticisme vis-à-vis du changement climatique.

Mais je pense qu'une majorité de chercheurs dans ce pays et dans le monde reconnaissent que c'est effectivement l'une des plus grandes menaces qui pèse aujourd'hui sur l'humanité.

Donc, Monsieur le Maire, nous sommes d'accord avec vous sur le commentaire que vous venez de faire vis-à-vis de ce climat de scepticisme regrettable.

J'ai envie de m'associer également aux propos que vous avez tenus vis-à-vis du travail qui est fait. Je l'ai déjà dit dans cette enceinte, il y a un travail important qui est fait par Mme WALRYCK et par les services techniques qui travaillent autour d'elle. C'est vrai.

Mais je ne voudrais pas que les propos que je vais tenir dans un instant soient de nature à la décourager, tellement la charge qui repose sur vos épaules, Madame l'Adjointe, est importante, et tellement nous avons du chemin à faire ensemble si possible vis-à-vis de cette problématique de l'Agenda 21.

Je voudrais quand même partir de quelques chiffres, car ce que vous nous proposez aujourd'hui ce n'est pas encore un bilan. Un bilan, il faudrait prendre action par action pour voir exactement ce qui a été réalisé. Je pense que nous sommes tous d'accord ici pour dire que c'est prématuré pour faire un bilan. On peut plutôt appeler ça une communication - c'est d'ailleurs une deuxième communication - par rapport à l'Agenda 21, ou une tentative d'évaluation de ce qui a déjà été mis en place par la Mairie de Bordeaux.

J'en viens au fond de mes propos vis-à-vis de cette communication.

D'abord vous positivez, vous avez raison de le faire, vis-à-vis des efforts que la Ville fait en matière de réduction des consommations d'énergie pour l'année 2009 en ce qui concerne les bâtiments municipaux.

Comparons les chiffres. Je crois que c'est important de le faire en la matière. Sauf erreur de ma part, je suis parti des chiffres contenus dans notre bilan carbone en tenant compte du fait que le patrimoine bâti et l'éclairage public de la Ville de Bordeaux représentent 18.000 tonnes d'équivalent CO2 émis tous les ans. Aujourd'hui vous vous félicitez à juste titre du fait que vous avez réalisé l'an passé une économie d'émission de plus de 50 tonnes d'équivalent CO2. Mais c'est vrai, quand on prend ce chiffre et qu'on le compare avec le total des émissions carbone réalisées par les bâtiments municipaux, on a réalisé à peine 0,3% d'économie.

Alors certes on en est au début, aux balbutiements, mais je pense que c'est bien aussi de ramener les chiffres dans leur véritable signification. Ce ne sont vraiment que des balbutiements et c'est encore très tôt pour faire un bilan vraiment parlant des efforts accomplis par la Ville de Bordeaux en la matière.

Je prends un deuxième point : les modes de déplacements doux alternatifs et le plan écomobilité dont vous avez rappelé que nous les avons votés ici à l'unanimité lors de notre Conseil Municipal. Là, pareil, vous vous félicitez à juste titre du fait que nous avons des émissions évitées de plus de 1.600 tonnes équivalent CO2. C'est bien. Mais ça aussi c'est à ramener aux véritables chiffres des émissions de CO2 émis précisément par nos déplacements.

Il faut savoir que les déplacements des personnes représentent à l'échelle de la Ville de Bordeaux 585.000 tonnes d'équivalent CO2, et que les efforts qui ont été faits par la Ville de Bordeaux en matière d'économie représentent à peine 0,28%. Nous avons économisé 0,28% des émissions de CO2 dues aux déplacements des personnes dans la Ville de Bordeaux.

Tout ça pour dire que quand on donne des chiffres bruts on peut s'en féliciter en disant qu'effectivement c'est mieux, mais je ne veux pas vous décourager, Mme WALRYCK, c'est vrai que quand on voit ces chiffres de 0,28 et de 0,3% ça veut dire qu'il reste encore beaucoup, beaucoup à faire si on veut vraiment que la Ville de Bordeaux soit exemplaire.

Pour ça nous avons comme toujours un certain nombre de suggestions à vous faire.

Les bâtiments municipaux sur lesquels vous avez priorisé votre action, et vous avez bien fait parce qu'à mon sens c'est le plus facile à réaliser : les économies d'énergie dans les bâtiments municipaux, vous commencez par ça, vous avez raison de le faire, mais je pense qu'il est important de rappeler que les émissions de CO₂ des bâtiments municipaux ça représente à peine 1,2% de l'ensemble des émissions de la ville. Donc même si on arrive en fin d'Agenda 21 à des chiffres importants en matière de réduction des bâtiments municipaux, on n'aura jamais joué que sur 1,2% des émissions carbone du territoire de la Ville de Bordeaux.

C'est la raison pour laquelle pour nous, très rapidement il faut passer à la limitation des rejets de CO₂ non pas que du bâtiment municipal mais du bâtiment privé, c'est-à-dire du bâti sur la Ville de Bordeaux.

Il faut savoir que l'habitat représente 23% du total des émissions de CO₂ émis par le territoire de la Ville de Bordeaux, donc prioritairement à notre sens il faut jouer sur une réduction portant sur l'habitat dans la Ville de Bordeaux.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons très rapidement de faire en sorte que ne serait-ce que dans le cadre des plans de rénovation de l'habitat ancien et dégradé du centre ville de Bordeaux, soient très rapidement mis en place un certain nombre de contraintes chiffrées et d'objectifs chiffrés pour précisément lutter contre les émissions de CO₂ du bâti ancien. Le bâti neuf, c'est facile. Le bâti municipal, ce n'est pas le plus compliqué et c'est marginal. Ce qui est important c'est effectivement l'habitat de la Ville de Bordeaux qu'il faut rendre totalement prioritaire rapidement.

Je note qu'un certain nombre de villes se sont déjà lancées dans de telles priorités. J'ai vu il n'y a pas longtemps que la Ville de Grenoble lance une campagne d'isolation des immeubles d'habitation pour un montant de plus de 50 ME avec une opération subventionnée à hauteur de 50%. Je pense que la Ville de Bordeaux devrait rapidement se soucier de lutter contre ses émissions, contre ses gaspillages énergétiques et aider également les propriétaires qui se lancent dans ce challenge nécessaire.

Voilà pour le premier point que je voulais développer.

Si vous le permettez je vais en développer très rapidement un deuxième qui est également lié à l'Agenda 21, même s'il l'est plus indirectement. Il est lié plus exactement au photovoltaïque. Il concerne d'ailleurs autant M. Hugues MARTIN que Mme WALRYCK, parce que je voudrais faire quelques commentaires sur ce que vous considérez comme étant les avatars de la centrale photovoltaïque envisagée sur les parkings du Palais des Expositions de Bordeaux Lac.

Vous sembleriez chagriné, M. MARTIN, qu'au début de l'année 2010 le gouvernement et le ministère de l'Environnement aient modifié les tarifs de rachat de l'énergie produite par ce type d'installation. J'ai envie de vous dire, excusez-moi, je n'ai pas trop l'habitude de justifier la politique du gouvernement, mais elle me paraît en l'occurrence parfaitement justifiée par un certain nombre de contraintes qui incontestablement pèsent aujourd'hui sur cette filière du photovoltaïque.

Ce que cherche à tout prix à privilégier le gouvernement si j'ai bien lu les écrits du ministère de l'Environnement, c'est de faire en sorte de privilégier les installations photovoltaïques intégrées au bâti de bâtiments principalement à usage d'habitation, ou également des installations du même type sur les autres bâtiments, en gardant un prix de rachat de l'électricité de 58 centimes d'euros par kWh pour ce qui concerne les installations photovoltaïques intégrées au bâti pour l'habitat, et de 50 centimes pour les installations de même type sur les autres bâtiments.

Ce que veut à tout prix le gouvernement, et il a raison, c'est lutter contre la prolifération des fermes éoliennes. Là effectivement le taux de rachat variera entre 31 et 37 centimes du kWh. Il y a eu toute une spéculation qui s'est mise en place et le gouvernement a dit : il faut que l'on réduise les tarifs et qu'on lutte contre cette prolifération.

Mais également le gouvernement cherche à privilégier à tout prix, à notre sens il a raison de le faire, les installations photovoltaïques intégrées au bâti des bâtiments. 58 centimes, je vous l'indiquais, cela rejoint ce qu'était notre préoccupation au moment où vous nous avez parlé de la couverture des parkings du Palais des Expositions. Nous avons dit : c'est très bien, mais étudiez également plutôt la couverture de la toiture existante. Et effectivement le taux de rachat de l'électricité est bien plus important lorsqu'on se soucie de couvrir des bâtiments plutôt que de couvrir des parkings.

Dans l'opération, M. MARTIN, vous mettez toujours en avant, à mon sens à juste titre, le fait que les taux de rachat d'électricité par EDF tels qu'ils avaient été initialement envisagés permettaient à hauteur de 1,3 ME de rénover le Palais des Expositions. Effectivement, vous allez vraisemblablement toucher beaucoup moins que ce 1,3 ME que vous escomptiez, mais pour nous, excusez-moi, les améliorations en matière d'énergie ne doivent pas être soupesées uniquement à l'aune des bénéfices qu'elles procurent à l'opérateur.

Où vous considérez que c'est une bonne opération dans la mesure où elle promeut la filière photovoltaïque, et là c'est une bonne chose quels que soient les profits que par ailleurs nous pourrions en tirer, ou vous considérez que c'est d'abord une opération de spéculation qui vous permet de rénover le Palais des Congrès, et à mon avis ce n'est pas très écolo, en tout cas ça l'est beaucoup moins que la première hypothèse.

Je veux vous dire qu'il n'y a pas de quoi être chagriné par la baisse des tarifs qu'a mis en avant le gouvernement. Vraisemblablement vous allez moins investir sur ce fonds-là en ce qui concerne la rénovation du bâti, mais je pense que c'est quand même important de persévérer dans ce projet. Nous l'avons toujours dit ici, c'est un bon projet, et quel que soit le prix de rachat de l'électricité par EDF il faut continuer sur cette voie.

Dernier point. Je pense, Monsieur l'Adjoint, que vous serez d'accord avec moi. J'ai vu que vous hésitez à refaire un appel d'offres. Je pense que vous n'avez pas trop le choix dans la mesure où au moment où l'appel d'offres avait été passé vous vous étiez basé pour obtenir l'opérateur choisi sur les tarifs escomptés de rachat d'EDF à hauteur de 0,60 euro. Maintenant que les tarifs de rachat ont été modifiés...

M. LE MAIRE. -

Mon cher collègue votre dernière observation devait être brève ; ce n'est pas sa principale qualité.

M. HURMIC. -

J'ai terminé. Donc Monsieur l'Adjoint il me semble que vous n'avez pas d'autre solution actuellement que de lancer de nouveau un appel d'offres pour relancer ce marché de la couverture photovoltaïque des parkings de Bordeaux Lac. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie d'abord dans le cadre de la biodiversité d'écouter le point de vue du groupe socialiste...

M. LE MAIRE. -

Même les espèces en voie de perte méritent d'être écoutées.

M. PEREZ. -

En voie de progression. On en reparlera dans un mois.

M. LE MAIRE. -

Absolument. Attention à ne pas vendre la peau de l'ours.

M. PEREZ. -

Des Pyrénées.

M. LE MAIRE. -

Même des Pyrénées.

M. PEREZ. -

D'abord pour féliciter Mme WALRYCK du travail qui a été accompli aussi bien par elle que par les adjoints qui ont travaillé avec elle, que par les services. Cela a été dit mais ça ne coûte rien de le répéter.

Nous le prenons également comme un point de vue d'étape. Ce n'est pas un bilan. C'est trop tôt pour établir un bilan. Bon. Nous, nous n'allons pas nous plaindre qu'un Agenda 21 existe à Bordeaux, maintenant, après l'avoir attendu ma foi assez longtemps, et j'ai bien entendu votre préalable.

Cela va dans le bon sens, bien sûr, et je n'aurai pas le reproche facile de dire que tout n'est pas correctement pris en compte dès le début, car mon pragmatisme m'a toujours appris qu'il valait mieux commencer par repeindre le plafond avant de repeindre le ciel. Donc nous sommes en train de repeindre le plafond et c'est très bien.

Bien sûr beaucoup de mesures vont dans le bon sens et ne marquent pas par leur neutralité une politique de gauche ou une politique de droite. Je suis tenté de dire tant mieux. Mais quand même, pour poursuivre l'analogie avec la peinture, fut-elle verte, je regrette que certains des défauts inhérents que nous avons relevés en son temps n'aient pas été corrigés. En deux mots que la sous-couche n'ait pas été passée.

En effet, en juillet déjà nous avons signalé que certaines mesures chiffrées qui selon nous relèvent de la gestion ordinaire de la ville aient été présentées comme des mesures relevant de l'Agenda 21, dans un souci sans doute plus motivé par la communication, mais qui donnait une impression un peu fautive, un peu fourre-tout de cet Agenda.

Je relèverai, à titre d'exemple, qu'on nous ressort encore une fois l'installation de cendriers de rue. C'est très bien, mais je ne pense pas que ça soit un point vital d'un Agenda 21, et c'est de nouveau présent dans ce compte rendu.

J'y ajouterai Evento, dont entre parenthèses j'aimerais bien savoir où on en est dans la désignation du maître d'œuvre qui devait être opérée, si mes souvenirs sont bons, fin janvier. Evento qui pourrait bien sûr faire partie de la politique culturelle de la Ville et sans doute de l'Agenda 21 si un réel maillage de terrain – je dis bien un réel maillage – avait été opéré. Là oui, on serait en cohérence avec l'Agenda 21. Je crois qu'on n'y est pas.

A ce stade, Evento est certes un événement culturel, mais je m'interroge sur sa place dans cet Agenda 21.

De même le récurage des bassins du Jardin Public et du Parc Bordelais me semblent personnellement être des questions de gestion courante et pas des mesures phares de l'Agenda 21.

Je n'aurai pas la cruauté de m'appesantir sur l'objectif n° 4 concernant les déchets. Je rappellerai simplement les remarques de mes amis RESPAUD et ROUYEYRE ici présents sur l'état de certains quartiers de notre ville, état qui ne semble pas vraiment dans la logique d'un Agenda 21.

On nous parle de la gestion de l'eau. Nous nous en félicitons, mais pour mesurer les progrès réalisés encore faudrait-il, comme l'avait demandé Jacques RESPAUD, que soient communiquées au Conseil des données en volume et en coût année par année de 2004 à aujourd'hui.

Enfin, concernant le Thème 7 : Coopérations internationales et solidarité Nord-Sud, nous nous félicitons des coopérations avec le Mali, mais je profite de ce plan d'étape pour rappeler quelque chose qui je le pense a sa place dans ce plan d'étape, la demande d'étude du jumelage avec Port au Prince que j'avais évoquée lors du dernier Conseil, une ville malheureusement dans laquelle tout est à reconstruire. Notre jumelage pourrait être à l'origine d'une aide culturelle à tout le moins favorisant des initiatives de reconstructions éco-compatibles.

Nous aurons ici l'occasion, Monsieur le Maire, d'un rayonnement international aussi respectable et nécessaire que celui recherché par exemple avec Evento.

Après l'échec de Copenhague je suis tout à fait d'accord avec Pierre HURMIC sur la conclusion de votre intervention. Devant l'indigence acceptée, pour ne pas dire revendiquée, par de nombreux Etats, je crois que malheureusement l'exemple doit venir d'en bas, c'est-à-dire des villes ; raison de plus pour que nos Agendas 21 soient exemplaires et ne pratiquent pas le mélange des genres. Merci.

M. LE MAIRE. -

M.DELAUX

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, un mot puisque Anne WALRYCK a évoqué la Fête du Fleuve. J'ai eu récemment un contact avec Jean-Louis Martre et Christian Pinaudeau puisque la compensation que nous pourrions être amenés à verser pourrait contribuer à réparer les désastres de la tempête Klaus dans le massif forestier landais. Bien sûr cette contribution sera très modeste eu égard aux dégâts qu'il y a eu.

Nous avons eu une première réunion de travail avec Anne WALRYCK et son service. Nous en aurons une deuxième pour regarder ce qui sera directement imputable à l'organisateur, c'est-à-dire nous-mêmes, et mettre en place cette contribution.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme TOUTON

MME TOUTON. -

Juste un mot, Monsieur le Maire, pour répondre à Pierre HURMIC sur son souci que nous partageons de rénovation du bâti ancien qui est effectivement un des gros émetteurs de CO2 actuellement, pour lui dire que nous avons lancé une première expérimentation sur le quartier Belcier où nous aidons avec l'aide de la SACICAP les propriétaires occupants à faibles revenus à faire des travaux d'amélioration sur leur logement.

Ce dispositif fonctionne bien. Nous l'avons lancé en juillet. Depuis juillet plus de 20 dossiers ont été validés en 2009 et nous avons 20 dossiers nouveaux sur ce premier trimestre, avec des aides qui sont en moyenne de 4.500 euros par logement.

Nous allons étendre ce dispositif sur d'autres secteurs de Bordeaux.

D'autre part, c'est vrai que le PNRQCAD a fixé comme l'une de ses priorités la rénovation énergétique. Nous travaillons actuellement avec les services de l'Etat sur les aides que nous allons pouvoir mettre en place toujours pour aider les personnes à plus faibles revenus à rénover, ou en tout cas à améliorer les performances techniques des bâtis existants.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MARTIN

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire simplement pour dire à Pierre HURMIC que la justification de la mise en place du photovoltaïque n'était pas qu'économique. Le Maire de Bordeaux s'inscrit totalement et nous demande de nous inscrire dans la charte de l'Agenda 21. C'était le cas.

Pour autant, dans la mesure où on aurait pu récupérer des contre-parties alléchantes, si j'ose dire, il n'y avait aucune raison de s'en priver.

Je suis d'accord avec vous. Vous avez fait sur ce plan-là l'apologie de la politique du gouvernement. Je ne vais pas aller à l'encontre. Je dis simplement que ce qui me gêne dans cette affaire c'est la rétro-activité. Vous dites vous-même qu'il va falloir passer un nouveau cahier des charges. Certes c'est possible, encore que si nous avions su à l'époque que le prix n'était pas de 0,58, on aurait pris des dispositions, alors qu'on est parfaitement dans les clous actuellement sur les délais qui nous étaient impartis.

Peu importe. J'ai rendez-vous dans 15 jours avec le président d'EDF Energie Nouvelle. Nous allons voir si on peut conclure l'opération en ces termes. Sinon, à l'évidence on repassera une consultation avec cette fois les prix qui nous ont été alloués par l'Etat.

M. LE MAIRE. -

Je partage tout à fait le point de vue de M. MARTIN, ce qui n'est pas acceptable c'est la rétro-activité. On nous a laissés négocier sur la base d'une règle du jeu qu'on a modifiée en cours de route alors que nous avons déjà contracté avec EDF Energie Nouvelle. Donc nous sommes les victimes collatérales de certains abus qui ont pu être commis ailleurs.

Deuxièmement, je ne partage pas du tout le point de vue de M. HURMIC quand il nous dit qu'il faut se mettre sur les bâtiments plutôt que sur des parkings. Je comprends bien qu'on veuille limiter la prolifération des fermes solaires dans la forêt landaise ou en substitution à des espaces destinés à la culture, mais un parking ou un toit de bâtiment c'est exactement la même chose du point de vu macro-économique ou de l'intérêt général - N'utilisons pas de trop grands mots -

On va essayer de renégocier ou éventuellement de relancer une négociation, mais c'est bien dommage. La principale motivation n'était certainement pas ce qu'en pouvait en attendre la SBEPEC, même si c'était une retombée évidemment dont nous n'allions pas nous priver.

Je constate au total que tout le monde se réjouit de ce que fait la Ville. Certes, ce n'est qu'un point d'étape. L'Agenda 21 ça se juge sur la durée et sur la longue durée, sur une décennie. Nous allons continuer nos efforts.

Je ne suis pas du tout d'accord avec M. PEREZ quand il nous dit qu'un certain nombre de choses ne sont pas à imputer à l'Agenda 21. Evidemment si. Nous n'aurions pas engagé l'action de lutte contre les fuites d'eau dans les bassins des parcs de la ville s'il n'y avait pas eu cette exigence nouvelle de développement durable. On aurait continué à laisser faire les fuites.

De même que l'éclairage public et sa mise en conformité avec les nouvelles normes résulte de cette volonté d'être exemplaire en matière de développement durable. Donc nous allons continuer à y mettre tout ce qui relève de la lutte contre le gaspillage et de la recherche d'une plus grande sobriété en énergie, en consommation d'eau, en consommation d'espaces.

Je voudrais évidemment faire le lien avec la précédente communication. La volonté que nous avons de faire du quartier des Bassins à Flots un quartier qui produira autant d'énergie qu'il en consommera est à mettre aussi au crédit de l'Agenda 21.

Nous allons nous arrêter là.

M. LE MAIRE. -

Je crois que M. GAUTE a un impératif de calendrier, donc Mlle JARTY va appeler ses dossiers.

Mlle JARTY. -

Si cela ne vous dérange pas nous allons passer à la délégation de M.GAUTE, délibérations de 93 à 112.